



LA REVUE DE TERREBONNE

DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE TERREBONNE ET DU DISTRICT — PUBLIÉ LE TROISIÈME JEUDI DU MOIS

TERREBONNE, JEUDI LE 15 MARS 1962

Directeur: AIME DESPATIE

3ème ANNEE — No 11

Pas d'augmentation du lait ici... pour le moment

A la veille de changements majeurs

LA VILLE CHERCHERA D'AUTRES SOURCES DE REVENUS

- Le conseil peut compter (actuellement) sur un revenu global, sans le pont, de \$130,000;
- Les dépenses inévitables pour plusieurs années à venir se totalisent à au moins \$170,000;
- A ajouter les dépenses en immobilisation payées maintenant à même les revenus du pont, soit pour 1961, \$37,000;
- Les travaux à l'avenir, devront être payés par les riverains;
- Une taxe de vente de 2% rapporterait environ \$55,000.

La question a fait l'objet de nombreuses conversations, débats et promesses lors de la dernière campagne électorale. Les deux groupes en présence ont établi par un règlement soit préparé pour charger \$1 par rapport de police transmis par la poste et pour augmenter le tarif de la balance publique à \$1 par pesée. "Peanuts" aurait dit un ex-premier ministre du Canada dans un moment de bonne humeur. Toutefois c'est un pas dans la bonne direction.

L'échevin Jean-Marc Fontaine, sans minimiser son esprit de coopération, y est allé plus sobrement en donnant avis qu'un règlement soit préparé pour charger \$1 par rapport de police transmis par la poste et pour augmenter le tarif de la balance publique à \$1 par pesée. "Peanuts" aurait dit un ex-premier ministre du Canada dans un moment de bonne humeur. Toutefois c'est un pas dans la bonne direction.

Les autres échevins n'ont pas présenté (jusqu'à maintenant) de propositions concrètes pour augmenter les revenus dans l'avenir lorsque le pont sera disparu. Car, enfin, tout se ramène à la vache à lait providentielle qui sera bientôt immolée sur l'autel du progrès.

Nous ne croyons pas personnellement qu'il faille alarmer outre-mesure les paisibles citoyens de notre ville avec cet épouvantail qu'on dresse sur nos têtes à tout propos. Avouons en toute franchise que nous avons été favorisés pendant de très nombreuses années et qu'il va falloir bientôt commencer à administrer Terrebonne à l'instar des villes qui sont dans la normale.

Nos revenus, nos dépenses

Le conseil peut compter actuellement sur un revenu, sans le pont, d'environ \$130,000, réparti comme suit:

TAXES GENERALES	
Bien-fonds (les propriétaires)	\$25,816.36
Affaires	1,083.36
Locataires	9,843.55
Divertissements	1,253.58
Entretien des rues	11,974.73
Ramassage des cheminées	502.00
Aqueduc	47,054.74
TAXES SPECIALES	
Vidanges	9,723.22
Licences et permis	11,718.00
Amendes (peut varier)	9,842.67(?)
	\$128,794.21

D'autre part, les dépenses inévitables pour plusieurs années à venir, se totalisent à environ \$170,000. Nous n'incluons pas ici les dépenses en immobilisation payées à même nos revenus extraordinaires, soit \$37,000 en 1961, comme c'était la pratique depuis plusieurs années. Voici un tableau sommaire de ces dépenses:

Administration générale	\$54,786.66
Incendie	15,583.69
Police	26,640.06
Eclairage des rues	13,883.17
Application de la loi	1,150.00
Autres protections	726.41
Vidanges	10,153.06
Santé publique	2,167.71
Bien-être Social et Centre Loisirs	3,500.00
Services récréatifs	15,527.44
Service de la dette	45,849.13
Entretien bâtisses louées	3,408.69
Aqueduc	30,794.28
	\$168,383.70

On nous reprochera de jeter des chiffres sur le papier qui ne correspondent pas à 100% à la réalité. Nous avouons qu'il y a plus de revenus généraux mais d'autre part nous n'avons pas inclus une liste imposante de dépenses. Le but de ce papier est d'établir, dans une certaine mesure, ce que le conseil retire de nos goussets et ses dépenses les plus importantes.

Il n'y a pas de doute que les taxes devront augmenter dans "x" années.

Comment le conseil actuel et ceux qui viendront résoudre-ils le problème?

Une chose pratiquement certaine: le conseil n'augmentera pas la taxe des locataires (actuellement à 2% de la valeur locative), premièrement parce que les loyers sont relativement élevés dans la plupart des cas et deuxièmement parce que c'est la taxe la plus difficile à percevoir. Même en augmentant à 3%, cette taxe rapporterait seulement \$14,770.

LES SOLUTIONS ?

Le maire et les échevins sont les meilleurs juges en la matière et ils voudront sans doute solutionner ce problème en notant ce qui suit:

La perception intégrale de toutes les taxes en temps et lieu pour rendre les arrangements pratiquement inexistantes; les "arrangements" avec les retardataires sont efficaces à 50% et les contribuables devraient passer devant le recorder après un délai de trois mois; remettre les taxes s'il y a lieu aux familles réellement dans le besoin; celles qui ne roulent pas automobile et qui n'ont pas toutes les commodités dans la maison; rayer d'un trait de plume \$10,000 et plus de comptes arriérés constitue une injustice flagrante et ce geste ne devrait plus se répéter.

Tous les travaux d'envergure devraient être faits et financés au moyen d'emprunts tel que le veut la loi des cités et villes et non pas avec les deniers du fonds général de la ville; il est entendu que les propriétaires riverains payeront leur part pour tous ces travaux; la ligne de démarcation dont on parlait au conseil du 8 doit être tracée dès les prochains mois: il faut tout de même commencer et l'échéance ne peut en être retardée indéfiniment.

Etablissement du système tel que préconisé par l'échevin Lucien Lachapelle, du numérotage des unités motorisées afin de contrôler les dépenses plus efficacement; dans la même veine, tenue d'un inventaire permanent des actifs mobiliers avec contrôle unifié;

Ententes préalables avec les gouvernements supérieurs pour déterminer aussi exactement que possible les sommes qui pourraient nous être allouées lorsque la situation normale sera un fait accompli: ce que Terrebonne est en droit de recevoir comme octrois de Québec et d'Ottawa de tous les services intéressés: voirie, travaux publics, protection contre les incendies, épuration des eaux, affaires culturelles, loisirs organisés, améliorations à l'échelle provinciale, etc. Toutes les municipalités organisées comptent sur ces octrois et notre ville ne fera pas exception.

Planification de tous les services municipaux afin que les contribuables remboursent au moins les mêmes sommes qu'ils coûtent à la ville: si la cuelleite des ordures ménagères commande un déboursé de \$11,000, il faut nécessairement recueillir au moins \$12,000 en taxes; le budget devrait prévoir le montant à débourser plus une allocation de 10% pour les imprévus.

L'établissement de la taxe de vente de 2% sur le territoire de la municipalité. Nous ne croyons pas que les gens s'opposent à cette taxe, la plus juste de toutes. L'exemple de la Commission scolaire est là, probant. Lors de l'augmentation de 1% (rapporte \$30,000), personne n'a soufflé mot car chacun sait que TOUTS les achats sont taxés également, et par les gens de Terrebonne et par ceux de l'extérieur. Ceux-ci viendront quand même ici car cette taxe sera bientôt généralisée. Elle l'est d'ailleurs déjà dans la plupart des villes limitrophes à la métropole.

Reconnaître une fois pour toutes que le maire et les échevins sont des administrateurs-délégués et qu'ils sont en même temps des législateurs et non pas des dispensateurs de "faveurs" au public ou à un groupe de personnes. Le conseil en son entier doit faire comprendre aux contribu-

Une entente tacite entre tous les distributeurs de lait à Terrebonne a été conclue et il n'y aura pas d'augmentation du lait pour le moment. On sait que certaines laiteries de Montréal vendent maintenant plus cher ce liquide depuis trois semaines. Nous avons donc interrogé les intéressés et ceux-ci nous ont affirmé qu'il n'est pas question à moins que des ordonnances n'obligent ces distributeurs à payer plus cher le lait aux cultivateurs.

Le principal embouteilleur de notre ville, M. Jean-Paul Clark, de la laiterie du même nom, nous a dit qu'il se vendait ici entre 2,500 et 3,000 pintes de lait par jour. Ce lait est distribué comme suit: M. Clark, 3 voitures conduites par MM. Yvon Brière, Rémi Lauzon et Georges Paquette; M. Origène Raymond, de Lachenaie; MM. Albert et Jean-Jacques Oumet; Laiterie Sanitaire de l'Épiphanie; ces personnes ayant une voiture chacune; M. Jean-Paul Léveillé qui a deux voitures.

La pinte de lait se vend maintenant 20 cents ici et ce prix est en vigueur depuis 1957. A cette époque le lait se vendait 19 cents. Il n'y a pas eu d'augmentation depuis l'année 1957. Le lait se vend 25 cents à Montréal. S'il y a augmentation ici, la pinte devrait se détailler 22 ou 23 cents. Les distributeurs de lait nous prient d'aviser le public qu'ils ne passeront plus le mercredi et qu'on devra prévoir ses besoins en conséquence.

Rapport financier annuel de la paroisse le 19

Le Conseil de la Paroisse Saint-Louis de Terrebonne tiendra lundi prochain, 19 mars, une assemblée au cours de laquelle le rapport financier de l'année 1961 sera lu et commenté. Il semble que le vérificateur sera présent afin de donner au Conseil et aux contribuables tous les renseignements désirés.

Si nous pouvons nous permettre une opinion, il est certain que la présence du vérificateur à une telle séance est absolument nécessaire; on agit de cette façon au Conseil de Terrebonne et tout le monde semble satisfait.

Le public est donc cordialement invité à se rendre à la salle de l'Hôtel de Ville de Terrebonne, lundi soir prochain, pour cette assemblée d'ajournement.

+ Votre Croix-Rouge **+**

a besoin

de votre aide

Campagne de souscription de la Croix-Rouge du 24 mars au 7 avril

OBJECTIF: \$1,700.

Cette année encore, des aides bénévoles tendront la main en faveur des oeuvres locales de la Croix-Rouge. A n'en pas douter, les organisateurs de cette campagne pourront encore compter sur leur objectif de \$1,700 parce que la population du district est très généreuse surtout pour cette oeuvre éminemment humanitaire.

Le président de la campagne de souscription, M. Jean-Marc Fontaine, sera assisté par MM. Eddy Pilon et Louis-Philippe Desjardins, les deux vice-présidents ainsi que par les représentants des municipalités environnantes: Mme J. Fiset, M. Henri Cantin (Lachenaie); M. Maurice Roy (Mascouche); M. François Charbonneau (St-François); MM. André Bouliane et Yan Merck assistent aussi le président.

Il y aura aussi souscription dans les usines du grand-Terrebonne et sans doute une quête à la porte de l'église (?).

Les oeuvres de la Croix-Rouge ici Au cours de l'année dernière, le comité local a rendu service à plusieurs personnes. Huit familles de sinistrés ont obtenu de l'aide: vêtements, nourriture et couvertures de laine. Des lits d'hôpitaux, des chaises roulantes et béquilles ont été prêtés à ceux qui en avaient besoin. Plusieurs malades ont profité de la banque de sang.

Pour continuer son oeuvre le comité local a besoin de l'aide matérielle de notre population qui saura répondre avec la générosité coutumière.

On peut faire parvenir sa souscription en s'adressant aux personnes qui passent à domicile ou à M. Jean-Marc Fontaine, 67, rue Mathieu, Terrebonne.

+ Votre Croix-Rouge **+**

est toujours

à l'oeuvre

Nouveau commandant de la garde



M. Léo PAGE,

a été élu commandant de la Garde d'Honneur St-Louis à l'assemblée du 5 mars et sera maintenant le chef de l'état-major de cet organisme. Notre concitoyen s'occupe de ce mouvement depuis plusieurs années et il a bien l'intention de le faire progresser afin que la Garde rende toujours de plus en plus service à la population comme à tous les autres corps publics.

Maire-suppléant



M. Léopold BELISLE,

échevin du quartier Ste-Marie, le maire-suppléant qui a été choisi par ses collègues à la séance de février.

Partie de cartes de la Garde d'Honneur

La Garde d'Honneur organise une partie de cartes qui aura lieu à l'hôtel de ville, le samedi, 7 avril prochain, à 8.30 heures du soir. Les personnes qui voudront bien réserver cette date, ne regretteront sûrement pas les bons moments qu'elles passeront à cette occasion. Ce sera une bonne manière de remercier les officiers et les membres de la Garde d'Honneur qui se dévouent sans compter depuis plusieurs années ici.

Un siège de première rangée...

Commission Scolaire

Assemblée du 6 mars

PRESENTS: Me Léopold Gravel, N. P., président; MM. Robert Clark, Philippe Sanscartier, Achille Lachapelle, Jean-Paul Allard, commissaires; M. Raymond Rouleau, secrétaire-trésorier.

Toutes les factures du mois ont été approuvées moins celle de Corbell Electric datée de février 1962 mais pour du travail effectué aux écoles en juin et août 1961. Les commissaires demanderont plus d'explications à M. Corbell à ce propos.

La grande salle de l'école Notre-Dame ainsi que le sous-sol et les corridors ont été mis à la disposition du conseil local des Chevaliers de Colomb qui tiendront une initiation à l'Ordre le dimanche 18 avril.

La commission a octroyé le contrat des cases métalliques (295 unités) et celui des armoires de classes (16 unités) aux ateliers des Souds-Muets de Montréal au prix de \$5,655.15, taxes incluses, sans installation. Les autres soumissionnaires étaient Glackmeyer Sales Inc., \$4,775.80 et Sturdy Steel Products Corp., à \$4,466.96. Les commissaires, sur une proposition du commissaire Achille Lachapelle, ont été unanimes pour octroyer le contrat aux Souds-Muets à cause de la qualité de leurs produits (base anti-rouille des cases) et parce que ces cases sont soudées. Le produit du plus bas soumissionnaire était à boulons et en longueurs alors que la commission a préféré les cases à trois unités.

M. Jules Demers a été engagé comme professeur d'anglais en 8e et 9e années aux émoulements de \$240 par mois. Le R. F. Michel Gratton, directeur de l'école St-Louis agrira comme professeur supplémentaire pour le français au même salaire. Cette décision a dû être prise in extremis à cause de la démission d'un professeur laïque le mois dernier.

Le président, Me Gravel, a tenu à faire savoir au public que très bientôt l'Association des professeurs fera tenir à la commission ses revendications en vue de la prochaine convention collective qui expire cette année. Il a donné des explications sur la méthode de recherche des professeurs par les commissions scolaires de la province et a souligné les problèmes et les soucis que l'engagement des titulaires de classes provoque chez les commissaires. La pratique quasi-générale des professeurs qui veulent naturellement les plus hauts salaires demande une étude attentive. Le président note que la C. S. de Terrebonne paye bien ses professeurs, mais que ceux-ci doivent comprendre que l'expérience et les qualifications doivent entrer en ligne de compte. (A suivre à la page 2)

Venue de Canada Packaging ce printemps?

Les titres et les états financiers de la Canada Packaging de Mascouche qui désire s'établir ici, ont été examinés par les inspecteurs du gouvernement provincial et tout a été approuvé. C'est ce qui ressort d'une conversation que nous avons eu avec M. Paul Verville, copropriétaire de cette industrie. Il y a quelques jours, M. Verville nous a dit qu'il attend la décision de la Ville de Terrebonne au sujet du contrat final à intervenir. De plus, un chèque certifié au montant de \$16,000 est entre les mains de l'avocat de la compagnie.

Nous avons compris que le texte du contrat à intervenir est entre les mains des avocats des deux parties mais qu'il n'est pas prêt.

Les acceptations de Québec ont été remises, nous semble-t-il, aux autorités de la Ville au début de février mais celles-ci attendraient le dégel complet des terrains avant de procéder aux travaux de base. D'autre part, l'entrepreneur Théophile Beauchamp qui a décroché ce contrat l'automne dernier, est prêt à entreprendre le travail et la structure d'acier aurait même été commandée à Montréal.

Le Guide des adresses bientôt sous presse

Le nouveau Guide des Adresses, édition de la 8ème année, sera bientôt sous presse et déjà il est promis au succès qu'il a connu depuis sa première édition en 1953. La très grande majorité des marchands, industriels et hommes d'affaires de notre ville ont collaboré en insérant leur publicité.

La liste des noms par ordre alphabétique et par ordre de rues est compilée et de nombreux changements ont été notés. La présentation générale sera changée, quel que peu et le Guide sera présenté sous un nouveau format plus moderne. Une grande carte de la ville avec toutes ses rues sera insérée dans l'édition 1962.

Le Guide, comme à l'accoutumée, sera distribué gratuitement à chaque famille durant le mois d'avril. L'édition 1962 sera distribuée à 1,500 exemplaires à Terrebonne et un peu partout dans la province.

L'éditeur du Guide des Adresses est le directeur de notre journal, M. Aimé Despatie.

Radio-Canada achète d'un Terrebonnien

C'est M. André Lafrance, notre concitoyen de la rue St-Antoine, qui a réussi à vendre, à la Société Radio-Canada, la grande tente de toile qui servira, durant l'été, aux programmes "Caravane" et "Dans tous les cantons". M. Lafrance a reçu la confirmation comme quoi sa soumission avait été acceptée parmi les six soumissionnaires.

Cette tente de toile mesurera une fois brisée 800 pieds de longueur, 100 pieds de largeur et 35 pieds de hauteur.

Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas...



LES FAITS ET GESTES QUI SE DÉROULENT AU FIL DES JOURS

Une importante transaction à l'horizon: celle de la vente, le mois prochain, d'un important établissement licencié de notre ville. Plus de détails dans notre édition du 19 avril.

Nous annonçons en principe le mois dernier l'émission d'un permis de la Régie des Alcools à M. et Mme Roger Desjardins à leur salle à manger de la rue Mason. On nous a aussitôt traités, en certains milieux, de "patronneux" tout simplement parce que nous avions obtenu l'information. Regrettable!

Regrettables aussi, ces démarches entreprises par des personnes mal intentionnées qui demandent aux "licenciés" combien coûtent en \$\$\$ l'obtention d'un permis et qui aimeraient savoir combien de \$\$\$ sont versés aux organisateurs. Ils sont trop curieux: ils ne le sauront pas!

La sortie du nouvel échevin, M. Jean-Marc Fontaine, en marge des achats municipaux, n'a pas eu l'heur de plaire à tout le conseil et encore moins la publication dans un quotidien de la métropole d'un article dans lequel l'échevin du quartier St-Louis a pris la vedette.

La Croix-Rouge locale entre en campagne samedi, le 24, et son objectif est de \$1,700. L'an dernier les Terrebonniens ont versé plus de \$1,800.

M. Robert Lavoie, co-propriétaire de la Salaison Terrebonne, rue St-Pierre, vient d'acheter la propriété de M. Marcel Lalonde, au 44, rue St-Antoine.

Quelques hommes d'affaires qui participent à la "promotion" des

marchands de notre ville depuis l'automne dernier ont l'assé à d'autres le soin de les remplacer.

Des travaux de construction de la Canadian Bowl-Mor (Matthew Moody) sont commencés et commanderaient un déboursé de \$123,000.

La nouvelle Volkswagen 1500 qui sera en montre à la mi-avril chez Alexander Motors a seulement 6" de plus en longueur et 3" en largeur mais elle a l'air beaucoup plus volumineuse que sa petite soeur bien connue.

Ça doit sembler refroidissant pour un ex-échevin assis dans la salle lors d'une assemblée du conseil de s'entendre dire: FEU l'échevin Untel... quand ce dernier se sent encore bien vivant.

Mlle Lucille Jean, autrefois du bureau J.-A. Charbonneau, travaille depuis le 7 mars à la Canada Flushwood Door.

M. Alphonse Poulin a vendu sa propriété de la rue Gagnon à M. Claude Perreault du magasin IGA et se construit une magnifique résidence au nord de la rue Oumet.

La mise en nomination à la Commission scolaire aura lieu cette année le lundi, 4 juin et l'élection pour un commissaire le lundi 11 juin. Ce sont là de nouvelles dispositions de la loi. Le commissaire Philippe Sanscartier termine son mandat cette année. Suivant la loi, le secrétaire-trésorier doit déposer la liste des électeurs le 2 avril prochain et les contribuables pourront examiner cette liste du 3 au 17 avril. Après approbation, la liste entrera en vigueur le 3 mai.

CAMION G.M.C. A VENDRE

Les personnes intéressées à acheter le camion G.M.C. appartenant à la Ville de Terrebonne, voudront bien faire parvenir leurs soumissions par écrit, en mentionnant sur l'enveloppe les mots: SOUMISSION POUR CAMION G.M.C., avant 8 heures p.m. le mardi 19 mars prochain. Ces soumissions devront être adressées ou remises au Secrétaire-Trésorier, La Ville de Terrebonne, Terrebonne, P.Q.

PARTIE DE CARTES

au profit des Oeuvres des Filles d'Isabelle

Hôtel de Ville Samedi 17 mars

Au Séminaire St-Sacrement

Invitation à la célèbre comédie en 4 actes de R. Bastien et J. Dalbret

"UN ONCLE EN OR"

DIMANCHE 18 MARS

2.30 p.m. — enfants — .25

8.00 p.m. — adultes — .50

SOIREE DE CINE-CLUB

organisée par la J.O.C.F.

Samedi, le 24 Mars à 8.15 P.M.

au Centre des Loisirs

A l'affiche: "Les Vitelloni" de Frédéric Fellini

Prix du "Lion d'Argent" au Festival de Venise

ENTREE: \$3 membres — \$5 non-membres

BIENVENUE A TOUS!

PARTIE DE CARTES

au profit des "Vocations du Séminaire" Séminaire St-Sacrement

31 mars Salle du Séminaire Adm. \$1.

PARTIE DE CARTES

La Garde d'Honneur St-Louis de Terrebonne

Salle Hôtel de Ville 7 AVRIL

LA REVUE DE TERREBONNE

JOURNAL MENSUEL DÉVOUÉ AUX INTÉRÊTS DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DU DISTRICT

Autorisé comme envoi postal de 2e classe
Ministère des Postes, Ottawa

Imprimé par l'imprimerie de
L'Etoile du Nord Ltée, Joliette

ABONNEMENTS : TERREBONNE \$1.00 — A L'EXTÉRIEUR \$1.50 : LE PREMIER AOÛT

REDACTION — PUBLICITE — ABONNEMENT : 83 RUE THEBERGE, TERREBONNE

LE DIRECTEUR : AIMÉ DESPATIE

Il nous tarde d'entendre au Conseil la lecture des comptes à eau qui ont été installés un peu partout dans la ville dans les industries et les endroits qui consomment beaucoup d'eau. Il deviendra sans doute nécessaire d'imposer un taux plus élevé à ces consommateurs.

MAISON A VENDRE — 2 étages, située 17, Masson. Terrain: 58x107. Bien située, près des écoles et de l'église. S'ad. à Jean McKay, Raymond 9-1112. (mars-avril)

ALCOOLIQUE ANONYMES
Assemblée hebdomadaire sous-sol du presbytère vendredi à 8.30 hres

NO. 6-9020
GARAGE HERVE
REPARATION GENERALE
Transmissions automatiques
Vendeur des pneus
GOODYEAR
54 Chapleau, Terrebonne

Consultez nos experts
PORTES - FENETRES
Auvents en Aluminium
Auvents Fibreglas
Façades de Magasins
Terrebonne Glass & Aluminium Products
NO. 6-3241
55 St-Pierre

Ferronnerie
JEAN RAYMOND
Quincaillerie
Vaisselle, Cadeaux, Bibelots, Jouets
Huile à chauffage, Gaz propane
NO. 6-3737 257 St-Louis

SPENCER
Vêtements de fond dessinés individuellement. N'oubliez pas Mesdames, que vous avez l'âge de votre silhouette.
Annette Lorrain,
259 St-Louis, Terrebonne
NO. 6-3303



Mère Marie-Anne,
fondatrice de l'Institut des Sœurs de Sainte-Anne 1809-1890
Née à Terrebonne
PRIERE POUR LA BEATIFICATION
DE MERE MARIE-ANNE
Dieu tout-puissant et éternel qui avez imprimé dans le cœur de Mère Marie-Anne un si profond amour de l'humanité et de la mortification, un zèle si ardent pour les âmes, daignez glorifier au plus tôt votre servante, nous accorder, par son intercession d'imiter les vertus du Cœur de Jésus qu'elle a reproduites dans le sien et nous donner aussi la faveur que nous sollicitons. Amen soit-il.
190 jours d'indulgence.
† Paulus AEmilius Cardinal Léger.
Prière de faire connaître sans retard toute faveur obtenue au
Centre Mère Marie-Anne,
1850 rue Provost,
Lachine, Qué.

100 ans de vie municipale LA VILLE DE TERREBONNE 1860-1960

1902 (suite)
Une élection a lieu le mercredi, 19 février. Le maire et trois conseillers sont sur les rangs. Le peuple élit M. L.-H. Desjardins comme maire. Les échevins élus: MM. E.-S. Mathieu, notaire, Calixte Gauvreau, commerçant. M. Desjardins était alors élu échevin mais il accepta, en vertu de la charte, le titre de maire. Une autre élection est commandée pour le siège de M. Desjardins le lundi, 17 mars.

Une délégation se formera pour aller à Québec revendiquer certaines choses pour la ville. Entr'autres, l'aide du gouvernement pour construire un pont en fer sur la rivière Jésus.
Sur proposition du notaire Mathieu, la ville écrit et "désire attirer l'attention du T. H. Sir Wilfrid Laurier, Premier Ministre du Canada et de l'hon. J.-Israel Tarte, ministre des travaux publics à Ottawa sur l'importance toujours grandissante des affaires qui se transigent au bureau de poste". Un rapport du maître de postes indique que le nombre des lettres enregistrées s'élève annuellement à plus de 14,000 et les lettres ordinaires à 146,000. Ces demandes sont aussi adressées à M. Raymond Préfontaine, député aux Communes. La ville exige un bureau de poste plus en conformité avec l'importance de Terrebonne.

A l'élection du 17 mars, M. Georges Beausoleil est élu échevin. Nous croyons que la résolution du 28 mai 1902 fut la première qui accordait au maire le droit d'autoriser toute personne à faire usage de la salle de l'hôtel de ville pour fins religieuses, d'éducation ou de charité. Auparavant les personnes concernées devaient obtenir l'autorisation du conseil.
Séance du 2 juillet: L'Association Athlétique de Terrebonne demande l'usage gratuit de la salle pour des représentations qui seront sous le patronage des dames. Et le secrétaire de noter: "Cette demande est unanimement accordée par le conseil qui ne veut pas faire mentir le proverbe: ce que femme veut, Dieu le veut!"

Le 21 juillet, le conseiller Georges Beausoleil propose qu'un nouveau contrat de 10 ans soit passé avec la Cie d'Eclairage Electrique de Terrebonne.
Séance du 6 août: démission de John-T. Moody. Lecture d'un règlement d'emprunt de \$10,000 pour parachever son aqueduc. Le peuple approuve ce règlement par une majorité en nombre de 31 et en valeurs de \$94,118.

Voici une liste des pompiers volontaires en septembre 1902: Norbert Ouimet, Rodrigue Bisson, Théophile Gariépy, Léon Hudon, Damase Alarie, Camille Forget. Leur indemnité pour l'année: remise de leur taxe d'eau.

A la séance du 3 septembre, le conseil informe les RR. PP. du St-Sacrement, nouveaux acquéreurs du Château Masson, qu'ils auront à payer \$30 pour la consommation de l'eau.
Un bon moyen pour percevoir les arriérés de taxes. La question était à l'ordre du jour même à cette époque et le conseil accorda au secrétaire-trésorier, le notaire P.-A. Séguin, 10% (!) pour la collection.

Séance du 10 novembre 1902. Première mention de la Banque Provinciale du Canada. Le notaire Mathieu, conseiller municipal, était aussi gérant de la succursale. Il demandait que la ville fasse ses dépôts à cette banque. Il fut proposé que "les dépôts ordinaires d'argent de la corporation devront se faire à l'avenir à la banque Provinciale, succursale de Terrebonne".

Le conseil avait demandé au gouvernement provincial d'instituer une Cour de Magistrat ici et ceci avait été accordé. Toutefois il semble qu'on avait retardé les sessions de cette Cour car à la séance du 17 novembre, le conseil demandait à l'honorable Secrétaire provincial le pourquoi de ce retard.

Une indemnité de \$5 pour la saison est accordée à M. Joseph Chapleau pour entretenir une traverse d'hiver sur la glace entre Terrebonne et St-François de Sales.

Premier exercice annuel des pompiers: le samedi 22 novembre 1902. Il fut décidé au conseil qu'il soit alloué comme indemnité extra, le salaire d'une demi-journée aux pompiers qui y prendront part.

Le 3 décembre l'assistant procureur-général, L.-J. Cannon, informe le conseil que la Cour de Magistrat sera bientôt ouverte à Terrebonne.

(à suivre)

AVIS AU PUBLIC: NOTEZ TOUJOURS LE NUMERO DE CASE POSTALE

Si l'on s'arrête à penser qu'il y a des centaines de cases dont chacune porte un numéro distinct et pour lesquelles le courrier doit être trié rapidement et sans erreur, on comprend aisément pourquoi le numéro de la case doit toujours être inclus dans l'adresse.

Pour éviter ceci, veuillez bien avoir l'obligeance de faire votre part en prenant l'habitude d'indiquer le numéro de la case postale comme partie intégrante de votre adresse sur toutes les lettres que vous écrivez, et de demander à vos correspondants de mettre le numéro de la case dans l'adresse lorsqu'ils vous répondront.

Je suis sûr que je peux compter sur votre entière collaboration en ce qui concerne l'adresse exacte de votre courrier.
Le Maître de poste,
J.-A. LETOURNEAU

LA VILLE CHERCHERA...

(Suite de la page 1)
bles qu'il administre leur argent, donc qu'il doit être prudent dans ses décisions et qu'il ne doit pas accorder tel contrat dans le but de favoriser un quartier au détriment de tous les autres si ce n'est absolument nécessaire et dans l'intérêt général;

Le conseil doit laisser la multitude des petits problèmes et l'accumulation d'un tas de détails aux officiers qu'il s'est choisis, sur eux repose le règlement et l'application des lois municipales. Le maire et les échevins n'ont pas à déterminer eux-mêmes les travaux à entreprendre ou à approuver les milliers d'item sur les factures des fournisseurs. Qu'ils se reposent pour ces détails sur les officiers publics qui en sont responsables et qui doivent faire rapport écrit de leurs activités; si ceux-ci ne sont pas capables ou ne veulent

pas décharger le conseil de ces responsabilités de départements, qu'ils soient remplacés. C'est infiniment regrettable mais le conseil n'a pas d'autre choix car c'est l'avenir de la ville et de ses 7,000 habitants qui est en jeu. Le temps des tâtonnements et des tergiversations est largement passé.

Nous espérons de tout coeur que ces suggestions seront prises en bonne part et qu'on ne nous qualifiera pas d'opportuniste ou de rabat-joie. Notre but, qu'on le sache, est d'aider le conseil et partant toute la population. Il est révolu le temps, nous l'espérons, où les suggestions venant des corps publics et des individus bien intentionnés étaient traités avec un mépris non dissimulé et où ces personnes étaient taxées d'incompétence... vu qu'elles ne faisaient pas partie du conseil!

AIMÉ DESPATIE.

TRAVAIL FEMININ



C'est par groupes que ces membres des comités de travail féminin de la Croix-Rouge, disséminés dans toute la province de Québec, se réunissent pour poursuivre l'oeuvre d'entraide et de bon voisinage qui est le propre de cette institution. Elles confectionnent des tampons chirurgicaux pour le service de transfusion de sang de la Croix-Rouge, de même que des vêtements destinés aux victimes de désastres survenus, soit au pays, soit à l'étranger. Leur travail est purement bénévole. C'est donc avec le produit de votre souscription que la Croix-Rouge pourra acheter la laine à tricoter et les fournitures requises pour permettre à ces bénévoles de poursuivre leur oeuvre au profit de leur prochain.

COMMISSION SCOLAIRE...

(Suite de la page 1)

Les commissaires Clark et Lachapelle ont fait écho à des rumeurs non fondées qui voulaient, l'année dernière, que la Commission ait laissé partir des professeurs parce qu'elle ne payait pas assez. On a parlé de \$1,000 de différence en certains milieux, ce qui est faux. Les commissaires ont demandé que la bonne foi soit de mise dans les négociations.

Les commissaires demanderont une entrevue avec les autorités des Clercs de St-Viateur et celles de la Congrégation Notre-Dame en vue de l'engagement des professeurs pour le prochain terme scolaire. M. Sanscartier a souligné l'opportunité d'une telle rencontre. Il appert que la C. S. demandera que la R. S. St-Paulin prenne la direction de la nouvelle école de 24 classes, rue St-Paul. D'autre part, l'annexe St-Louis serait confiée aux C.S.V.

La Commission a pris connaissance d'une lettre de Pisapia Construction adressée à Terrebonne Glass & Aluminium au sujet des fenêtres de la nouvelle école. Pisapia a spécifié une date-limite pour la pose de celles-ci et l'architecte a demandé à Terrebonne Glass de poser leurs fenêtres durant les heures régulières du chantier afin de surveiller la pose comme l'exige son contrat avec la Commission scolaire.

L'architecte, M. Jacques-Yves Langlois a fait accepter aux commissaires deux changements dans les sous-traitants: Lionel Daoust Limitée de Villa Lasalle pour le mat à drapeau et les portes d'extérieur en bois alors que Léopold Limoges & Fils Ltée aura toute la menuiserie intérieure; Charest Steel & Cie, Ltée de Montréal remplacera Coulombe Ornemental de Terrebonne. Le prix de M. Coulombe était trop élevé; celui de M. Dumas ne pourra entreprendre ce travail à cause d'un surcoût d'ouvrage dans son atelier.

Les commissaires rencontreront en assemblée privée, samedi prochain, le 17, les représentants de Fuel-Ecos-O-Mizer System de Montréal au sujet du rendement du chauffage dans les écoles. Il semble qu'une économie de 25% pourrait être faite sur le chauffage.

Le Conseil sera plus sévère!

Le Conseil de Terrebonne a été unanime à constater que certains achats étaient effectués chez les marchands de notre ville alors qu'un numéro de réquisition n'avait pas été donné. Le grelot a été attaché par le nouvel échevin, M. Jean-Marc Fontaine, ce qui a fait l'objet d'un article d'un genre assez particulier dans La Presse.

A l'avenir les marchands devront obtenir une réquisition avant de facturer la ville sans quoi ils verront leurs factures refusées par le Conseil. Une lettre a été envoyée à ces messieurs afin de les mettre en garde.

Nouveau taux de la taxe scolaire dans la paroisse

Le nouveau rôle de perception de la Commission scolaire de la paroisse St-Louis a été adopté à la séance des commissaires, jeudi le 1er mars dernier.

Les nouveaux taux sont les suivants: général, \$0.95%; spécial, \$0.15%; soit \$1.10%. Les taux des années passées étaient respectivement \$3.00 et \$1.10. Les taux réduits le sont à cause du nouveau rôle de la municipalité qui a été établi sur une base de valeur réelle l'an dernier.

Nouvelle construction

M. Jean-Baptiste Loignon terminera d'ici quelques semaines une très imposante construction située à l'extrémité nord du boulevard Terrebonne, non loin de la rue Bernard. Il s'agit d'un duplex à deux étages de belle valeur. La moitié du duplex a déjà été vendue à M. Jacques Ouimet, distributeur des produits Zenith à Terrebonne.

Contrats à l'un des nôtres

La compagnie Lucien Charbonneau & Fils Ltée de notre ville, vient d'obtenir les contrats pour la fourniture de la pierre taillée de trois édifices dans la province: école régionale secondaire Sir Mathias Tellier, de Joliette; usine de filtration à St-Eustache-sur-le-Lac; hôtel de ville à St-François (Laval).

CARTES PROFESSIONNELLES

Bureau: 29 rue St-André NO. 6-3001

LEOPOLD GRAVEL
NOTAIRE

Résidence: 23, rue St-André NO. 6-3001

Lundi - Vendredi: Après 8 h. No. 6-8220
Mardi - Jeudi: 7 à 9 h.
Samedi: 2 à 6 heures.

Dr L. CHANTELOIS
CHIRURGIEN - DENTISTE
115 St-Louis, TERREBONNE

45 rue St-Pierre - Terrebonne Tél: NO 6-8503

EXAMEN DE LA VUE

— LUNETTES —
DR JEAN ST-PIERRE
OPTOMETRISTE — SPECIALISTE

BUREAU { Mardi: 2 hres à 6 hres P.M.
Jeudi: 2 hres à 7 hres P.M.
Samedi: Sur rendez-vous

Soir: 25 St-Pierre, Terrebonne, Tél. NO 6-3733

JEAN GEOFFRION
AVOCAT

183 est, Ste-Catherine Montréal VI. 2-8715

RAYMOND M. ROULEAU, C.A.

Lemire, Rouleau & Cie
Comptables Agréés

Terrebonne 2 rue Ouimet NO. 6-8873
Bureau de Montréal 3189 Masson RA. 9-5215

MURRAY & BOURASSA

• Ingénieurs Conseils et Arpenteurs Géomètres •
Arpentage — Structure — Génie municipal

274, rue Barrette, SAINT-JEROME Tél: GE. 8-5341

● Prescriptions
● Articles de bébé
● Cadeaux

PHARMACIE MESSIER

J. B. MESSIER, B.A., L.Ph.

Aucun minimum requis pour la livraison.
TERREBONNE

NO. 6-8422 46-B, MASSON

Bureau: Tél. 823-8282 Résidence: Tél. 322-4434

Clément D. Ratelle, ing. p.

INGENIEUR CONSEIL

Structure et Mécanique Usines d'épuration

Edifice Banque Royale 104, rue Turgeon sous-sol (entrée latérale) Ste-Thérèse, P.Q.

La pharmacie la mieux assortie à Terrebonne. Aux mêmes prix qu'à Montréal...
MEDICAMENTS — CADEAUX
PRODUITS DE BEAUTE — SERVICE DE PHOTOS

SERVICE D'AMBULANCE

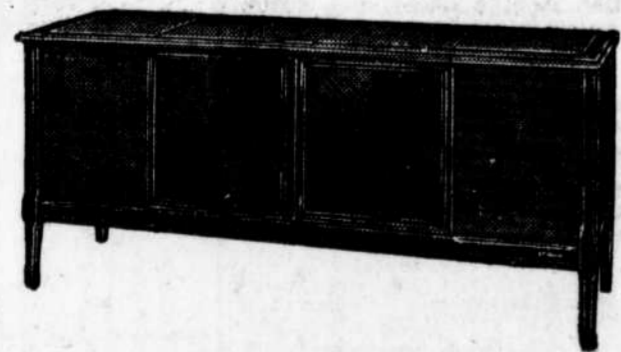
LIVRAISON GRATUITE — 9.30 A.M. à 9.30 P.M. pour toute commande de \$2.00 et plus.

Pharmacie Dr. François Paquin

96 ST-JOSEPH TERREBONNE NO. 6-3762

NOUVEAUTES 1962

Un monde de merveilles RCA VICTOR pour le divertissement chez soi



SHC-765 "Le Coppelia II". Stéréo à "Son intégral". Radiorécepteur AM/FM à AFC et oeil magique. Changeur automatique Garrard, 12 watts. Placage noyer, acajou ou "fruitwood", ou fini blanc patiné. \$499.00.



23TC607 "Le Winston". Console, TV New Vista, écran 23", style scandinave. Plaque noyer, 2 haut-parleurs, contrôle de tonalité, indicateur lumineux de canaux. Châssis et syntonisateur New Vista donnent une image plus nette que jamais. \$399.95.



19PT913 "Le Travel-Mate". Syntonisateur New Vista à longue portée. Antenne en V intégrée. Circuit stabilisateur de l'image. Compensateur automatique de la puissance du signal, circuits scellés cuivre. Gris/ébène, bleu/gris, érable/gris. \$249.95.

avec la puissante TV "NEWVISTA" et l'incomparable STEREO à "SON INTEGRAL"

ASSUREZ-VOUS LA MEILLEURE QUALITE — CHANGEZ POUR UN NOUVEAU RCA VICTOR

Chez ROSAIRE CHARBONNEAU

68 ST-PIERRE

Représentant RCA VICTOR

NO. 6-4441



ASSEMBLEE DES MAITRES HORLOGERS-BIJOUTIERS DES LAURENTIDES — A l'hôtel Maurice de St-Jérôme, mercredi, le 7 février, se réunissent les maîtres horlogers-bijoutiers des Laurentides pour étudier le bill présenté par leur Corporation à l'Assemblée Législative pour demander la formation d'une Corporation professionnelle. Cette assemblée groupait MM. Charles-Eugène Roy, de Ste-Thérèse, directeur, C.-E. Mercier, de St-Jérôme, vice-président, André-R. Mévier, de St-Jérôme, président de la section des

Photo et cliché, courtoisie de "L'Echo du Nord" Laurentides et conseiller provincial, Jean Mercier, de St-Jérôme, secrétaire, et Alfred Charon, de Ste-Thérèse, directeur, que l'on reconnaît en première rangée, dans l'ordre habituel. En arrière, on remarque M. G. Ricard et son fils Jean-Guy, de notre ville, Lucien Corbeil, de Mont-Laurier, M. Gervais, de St-Jérôme, Réal Savard, de Montréal, secrétaire-gérant de la Corporation provinciale, L.-P. Bossé, de Mont-Laurier, et Denis Piette, de St-Jérôme.

Admission des élèves au Séminaire de Ste-Thérèse

I — EN ELEMENTS LATINS (huitième année classique)

Conditions d'admission :

Pour être reçu en Eléments latins, le candidat doit avoir terminé avec succès sa septième année d'enseignement primaire. On ne refuse pas un élève de sixième année qui, après un examen spécial, fait preuve d'une préparation suffisante.

Examen d'entrée :

Tous les candidats doivent passer les examens d'entrée: tests d'aptitudes et examens d'acquisition scolaire.

Vers la fin de février et au début de mars, un conseiller en orientation se rendra dans les principaux centres du diocèse de Saint-Jérôme pour faire passer les examens d'admission aux élèves de la région. On annoncera dans les écoles la date du passage de l'examineur.

D'autres examens d'admission se tiendront au Séminaire. On pourra en connaître la date en téléphonant à TA 3-3695.

RENTREE DES ELEVES :

Le deuxième dimanche de septembre.

Tous les élèves du cours secondaire doivent s'inscrire dans l'après-midi, de 3 h. à 5 h.

Tous les étudiants du cours collégial doivent s'inscrire dans la soirée, de 7 h. à 8 h.30.

Pour renseignements supplémentaires s'adresser au :

Secrétaire général,
Séminaire de Ste-Thérèse,
Ste-Thérèse de Blainville,
Tél: TA 3-3695.

Plans de l'agrandissement de l'école dans un mois

On informera les parents du résultat des examens; s'il est favorable, les parents seront invités à se présenter au Séminaire pour défrayer le coût de l'inscription de leur fils avant le 15 juillet.

Les parents devront remplir une fiche de renseignements et fournir trois photos de leur fils portant sa signature au verso (buste 2" x 2").

II — DANS LES AUTRES CLASSES

Le candidat doit présenter au

Assemblée de l'Association Libérale

DEMISSION DU PRESIDENT

Le Conseil d'administration de l'Association Libérale du comté de Terrebonne a fixé au dimanche, 1er avril, la réunion annuelle des membres de l'Association Libérale du comté de Terrebonne. Elle aura lieu à St-Jérôme, au Centre Diocésain, à 2 h. p.m.

C'est au cours de cette réunion que les délégués de chacun des 240 bureaux de vote du comté seront appelés à élire un nouveau conseil d'administration. Cette assemblée, tenue en vertu de la constitution, est précédée de réunions des libéraux dans chacune des municipalités du comté, aux fins de choisir, par bureau de vote, deux délégués officiels et deux délégués substitués.



M. Léopold Gravel, président honoraire de l'Association libérale du comté, agira comme président de cette assemblée.

M. Lucien Durand construit

M. Lucien Durand de notre ville a mis en chantier deux duplex sur la rue L.H. Desjardins au nord de St-Antoine. Il vient de terminer un duplex sur la même rue.

Agrandissement à la laiterie Clark

Un agrandissement de 12 pieds par 48 pieds est actuellement effectué à la Laiterie J. P. Clark, de la rue Curé-Comtois. Ceci permettra d'agrandir la chambre froide de l'établissement et donnera un espace additionnel pour la réception.

Emprunt de la ville: \$50,000

Vu que les encaissements au cours des prochains mois ne seront peut-être pas assez élevés pour faire face aux dépenses courantes, il a été proposé par l'échevin Daigne, secondé par l'échevin Lachapelle qu'un ou des emprunts soient faits à la Banque Provinciale jusqu'à concurrence de \$50,000.

Ouverture officielle bientôt

Le bar-salon qui bientôt sera ouvert au 109 rue Masson et dont les propriétaires sont M. et Mme Roger Desjardins, portera le nom de "Le Rendez-vous" et l'ouverture officielle en sera faite après Pâques.

Les proprios désirent toutefois aviser leur clientèle que la salle à manger "Chez Fernande" est toujours à la disposition des amateurs de bonne cuisine et qu'un permis complet de la Régie des Alcools permet la vente des boissons.

Dates à retenir

- **LUNDI 19 MARS :** assemblée du conseil de la paroisse St-Louis à l'hôtel de ville de Terrebonne. Il y aura lecture du rapport financier de '61 et commentaires par le vérificateur des livres M. Guy St-Louis.
- **MARDI 20 MARS :** assemblée d'ajournement du conseil municipal, lecture des soumissions pour la bibliothèque et autres questions.
- **SAMEDI 24 MARS :** début de la campagne de souscription de la Croix-Rouge, section Terrebonne.
- **LUNDI 30 AVRIL :** dernier jour pour envoyer votre rapport d'impôt sur le revenu.

Excellent service de l'émetteur des permis ici

Les automobilistes de Montréal et de certains autres endroits de la province ont peut-être eu raison de se plaindre du pauvre service des émetteurs de permis pour automobiles à la fin de février dernier mais ce reproche ne pourrait être adressé à M. Marcel Gendron

et à son équipe de notre ville. Le bureau des "licences", comme on dit, a été ouvert très tard durant les derniers jours afin de permettre à des centaines de personnes de se procurer leurs plaques d'immatriculation 1962. Ainsi, le 28 février, dernière journée de grâce, le bureau a dû fermer à 11.30 heures du soir. A noter que des centaines d'automobilistes de l'extérieur viennent ici chercher leurs plaques car ils sont assurés d'avoir un service impeccable.

En toute justice il nous faut rendre ici hommage à l'ex-émetteur des permis, M. Jacques Joubert, qui a bien habitude les gens à un tel service hors pair.

A noter que les autorités seraient mal venues de changer la distribution des plaques, comme ont pu le laisser entendre récemment. Si tous les bureaux de la province étaient aussi bien organisés que celui de Terrebonne, il n'y aurait pas de plaintes et tout le monde serait heureux.



THOMAS TOULMONDE insiste:

"ON M'DONNE QUOI, AU JUSTE?"

L'ASSURANCE-HOSPITALISATION GRATUITE vous accorde exactement ceci

- voici ce que vous recevez **GRATUITEMENT**
- 1 Le logement et les repas dans une **salle ordinaire**. La chambre privée ou semi-privée ne sera accordée que dans des cas d'exception. Voir plus bas.
 - 2 Les soins infirmiers exigés par votre état, soit ceux de l'infirmière et de l'infirmier de service et, au besoin, les soins de personnel additionnel.
 - 3 Les analyses de laboratoire, les examens radiologiques et autres services utilisés pour établir le diagnostic, c'est-à-dire pour déterminer ce dont vous souffrez.
 - 4 Les médicaments, les préparations et les autres produits *prescrits* par le médecin et *administrés* à l'hôpital même.
 - 5 L'usage de la salle d'opération, de la salle d'accouchement. Ceci comprend l'installation d'anesthésie et le matériel ordinaire de chirurgie: c'est-à-dire, ce qu'il faut pour vous "endormir" et vous opérer.
 - 6 L'usage des installations de radiothérapie et de physiothérapie, c'est-à-dire qui servent aux traitements par les rayons X ou l'électricité, les massages et les exercices, etc.



voici ce qu'il faut **PAYER VOUS-MÊME**

- 1 La note du médecin, du chirurgien et de l'anesthésiste.
 - 2 Les soins reçus au dispensaire, ou à l'extérieur de l'hôpital comme par exemple chez vous ou chez votre médecin.
 - 3 L'hospitalisation faite uniquement dans le but de subir des examens préventifs, appelés parfois "check up".
 - 4 Les frais de l'ambulance ou de tout autre moyen de transport entre chez vous et l'hôpital.
 - 5 Les remèdes brevetés. Tout médicament ou produit emporté avec vous, à votre sortie de l'hôpital.
 - 6 Sauf dans les deux cas mentionnés ci-dessus, il faudra payer la **chambre privée** ou **semi-privée** si vous en exigez une. Mais vous la payerez aux nouveaux **taux réduits** prévus pour les assurés. Il est très important que vous vous renseigniez sur le coût d'une chambre privée ou semi-privée avant votre admission à l'hôpital. Vous pourrez alors déterminer exactement ce qu'il vous en coûtera de loger hors d'une salle ordinaire. Les taux des chambres privées varient selon les hôpitaux. Mais le coût des chambres semi-privées est à peu près le même partout: \$5.00 pour une chambre à 2 lits et 4.00 pour une chambre de 3 ou 4 lits dans les hôpitaux sur l'île de Montréal; \$4.00 pour une chambre semi-privée de 2, 3 ou 4 lits ailleurs dans la province.
- Prière de noter* que les soins reçus dans les asiles pour malades mentaux, dans les foyers pour vieillards, dans les salles de sanatorium réservées pour les tuberculeux, ou dans les institutions ne fournissant que des services de garde ne sont pas assurés par le Service de l'assurance-hospitalisation. Cependant, dans la plupart des cas, le coût du séjour dans ces institutions est défrayé en vertu d'autres lois.



- voici ce qu'il ne faut **JAMAIS OUBLIER**
- L'assurance-hospitalisation vous paiera une chambre privée ou semi-privée au lieu de la salle ordinaire dans deux cas seulement: s'il s'agit d'un cas urgent et qu'il n'y a pas de lit disponible en salle ordinaire, ou si dans l'intérêt du patient (par exemple, celui qui revient de la salle d'opération) ou celui des autres personnes (dans le cas d'un patient agité), il est nécessaire de le loger dans une chambre privée ou semi-privée. Dans tout autre cas, à vous de payer.
 - Tous cas, visiteurs et voyageurs de passage n'ont pas droit ici à l'hospitalisation gratuite. A eux, ou à leur province, de payer.
 - A votre sortie de l'hôpital, exigez toujours la **formule AH-108**. Vous y verrez clairement ce que l'assurance-hospitalisation paiera pour vous — et ce que vous aurez à payer, si vous avez exigé une chambre privée ou semi-privée.
 - Ne demandez jamais à un médecin de vous faire hospitaliser si ce n'est pas strictement nécessaire. Ne restez jamais un jour de trop à l'hôpital: c'est injuste et coûteux!

Toujours vous renseigner AVANT évite des désagréments APRÈS!

LE SERVICE DE L'ASSURANCE-HOSPITALISATION

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

ALPHONSE COUTURIER, m.d. ministre JEAN GRÉGOIRE, m.d. sous-ministre JULES GILBERT, m.d. directeur



Il y a dans le comté 240 bureaux de vote. C'est donc, à deux délégués officiels et deux délégués substitués par bureau de vote, 960 délégués qui seront à Saint-Jérôme pour élire les officiers de l'Association, et ce seront également eux qui seront appelés à voter lorsque viendra le moment de faire un choix pour un candidat libéral aux élections fédérales, qui auront lieu au cours du printemps, si les nouvelles sont exactes.

Certes, tous les libéraux pourront assister à la réunion, mais seuls pourront voter les délégués officiels, ou en leur absence, les délégués substitués.

On sait que M. Paul Prévost, qui était président de l'Association du comté, a fait tenir ces jours derniers sa démission comme tel; il a été nommé membre de la Commission des Autoroutes de la province de Québec, une très haute et importante fonction provinciale.

Il a aussi été annoncé qu'au cours de la réunion du 1er avril, l'hon. Lionel Bertrand, Secrétaire de la province et député de Terrebonne, rendra compte de son mandat.

Il semble aussi décidé qu'une convention pour le choix d'un candidat libéral aux élections fédérales aura lieu dès que ces dernières seront annoncées.

M. Yvon Despatie, vice-président de l'Association pour la région du sud, a manifesté l'intention de briguer à nouveau les suffrages au même poste.

Les comités du conseil 1962

Finances: MM. Antonio Daigne et François Paquin;
Chémies: MM. Léopold Bélisle et Lucien Lachapelle;
Fey: MM. Philidor Després et Jean-Marc Fontaine. M. le maire est président de tous les comités.

Assemblée de l'Harmonie

LE 7 MARS

—PRESENTS: MM. Roland Marcoux, directeur; Benoit Lincourt, président; Roger Desjardins, Guy Paré, Armand Sansregret, Jean-Yves Cloutier, Jean-Paul Bouchard, Philippe Hamel et Jean Comtois—

M. Maurice Martin a demandé s'il pourrait acheter le vieux bombardier de l'Harmonie. Le comité réfèra cette question au Conseil municipal.

Il est proposé par M. Desjardins, appuyé par M. Hamel, sur une suggestion de M. Marcoux, que le trésorier donne chaque mois, aux assemblées régulières, le rapport financier.

Il est proposé par M. Desjardins, secondé par M. Cloutier, qu'un congé de deux à trois mois soit donné à un membre à cause de son impolitesse, indiscipline et désordre. Il pourra reprendre sa place s'il accepte les conditions habituelles.

M. Guy Pagé propose, appuyé par M. Bouchard, que des bas soient achetés et revendus aux membres nouveaux au prix coûtant.

Sur une proposition de Philippe Hamel, la bel-lyra devra être réparée le plus tôt possible. Secondé par Jean Comtois.

M. Roger Desjardins demande un assistant pour la bibliothèque musicale et propose Claude Gariépy, Jean Comtois le seconde.

M. Guy Paré propose qu'une photo du nouveau comité et de l'état-major soient prises et que le photographe Rivet soit engagé pour le 14 mars.

M. Benoit Lincourt suggère qu'une caisse pour le sousophone et une autre pour une trompette soient achetées afin de protéger ces instruments. M. Philippe Hamel propose qu'une estimation soit demandée. Secondé par Jean-Paul Bouchard.

N. B. — Le comité a tenu à remercier le directeur de La Revue de Terrebonne pour sa présence aux élections générales de février.

TEL: 832-3277

L'Imprimerie Bernier Enrg.

IMPRESSIONS COMMERCIALES DE TOUS GENRES

95 rue des SULPICIENS, L'ÉPIPHANIE, Qué.

- Finition
- Armoires de cuisines
- Panneaux de toutes sortes

TERREBONNE FLUSHDOOR Enr.

Roland Lachapelle, prop.
Manufacturiers de portes plaquées

539 Curateau CL. 9-8685 Montréal 5 5, 2è Avenue NO. 6-8574 Terrebonne

Toujours un travail d'expert

NOEL BOUDRIAS

BRIQUETEUR

Brique — Bloc de ciment — Bloc de verre
Foyers — Cheminées

98 Gagnon TERREBONNE NO. 6-3840

NO 6-3127

J. P. LEVEILLE

LAITIER

Lait et Crème Pasteurisés

6 rue LEVEILLE, TERREBONNE

SUPER MARCHÉ RICHELIEU

DANCOSE

Bière et Porter

Livraison à domicile

45 St-Joseph Terrebonne NO. 6-3792

Tél. NO 6-3201

MERCERIE pour HOMMES

DONAT ST-YVES

Marchand de Chaussures

Tous genres de prélatrs — Valises et sacs de voyage

31 ST-FRS-XAVIER, TERREBONNE

Tél. NO. 6-3402-8092

Lachapelle Machine Shop Enrg.

Lucien Lachapelle, prop.

Réparations générales Boîtes en métal pour camions
Spécialité: Fabrication de machinerie
camions et dompeuses spéciale sur demande

46 St-Joseph Terrebonne

Nouveaux champions couronnés lors du dernier tournoi en simple à la salle de quilles du Centre de Loisirs

Samedi et dimanche de la semaine dernière avait lieu au Centre de Loisirs le tournoi en simple annuel. M. Roland Brousseau a remporté les honneurs dans la Classe "A", section masculine. Au cours des 8 parties du tournoi, Roland a totalisé 1,366 quilles pour une excellente moyenne de 170. De plus, il a mérité le prix du plus haut simple en roulant une partie de 227. En deuxième position, 2 quilleurs se sont classés sur un pied d'égalité. Il s'agit de Marcel Lavoie et de Robert Messier qui ont obtenu un total identique de 1,312 pour une moyenne de 164. M. M. Georges Clark et Richard Charbon avec des totaux respectifs de 1252 et 1236 ont terminé 4ème et cinquième.

M. et Mme Valiquette en Europe

Dans la classe "B", toujours dans la section masculine, les honneurs ont été enlevés par M. Joseph Valiquette. Le total réussi par M. Valiquette a été de 1,181, donnant une moyenne de 147. M. Edouard Major s'est emparé de la deuxième place avec un total de 1,112 et une moyenne de 139. M. A. Clark avec un total de 1,110 et une moyenne a pris le 3ème rang. Lors de l'inscription il n'y avait pas assez de femmes pour pouvoir faire 3 classes. Elles ont donc été réunies dans une même classe et un handicap proportionné à leur moyenne respective leur a été accordé donnant ainsi chance égale à chacune des concurrentes en lice. Mme Jean-Bernard Messier a remporté la palme avec un total de 900, lui donnant une moyenne de 150 (handicap inclus). Mme Philippe Daunais avec un total de 895 a pris la deuxième place. Un total de 879 devait assurer à Mme Thérèse Colette la troisième position du tournoi. Mme La-Paul Colette avec un haut simple de 194 se méritait le prix qui y est attaché. Il faut aussi mentionner les noms de Mmes Solange Firth et de sa sœur Mme Jacqueline Jacques qui ont obtenu les meilleurs scores bruts.

M. et Madame Paul Valiquette, 207, avenue St-Louis, sont partis de Terrebonne samedi dernier, le 10, pour un voyage de quelques semaines en Europe. Bon voyage à nos concitoyens.



Revue Sportive

par JEAN SANS CARTIER

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE D'ABONNEMENTS DEPASSE AU CENTRE DE LOISIRS

Grâce à un travail admirable effectué par une vingtaine d'auxiliaires bénévoles, l'objectif de 2,000 membres fixé au début de la Campagne annuelle d'abonnements a été atteint et même dépassé. Comme les deux saisons précédentes, cette campagne coïncidait avec les fêtes du Carnaval organisées cette année à l'occasion du troisième anniversaire du Centre.

À l'ouverture du Centre en 1959, l'organisme dirigé par un conseil d'administration compétent et dynamique comptait 1,400 membres. L'année suivante le nombre d'adhésions est passé à 1,600 membres. En 1961, quelque 1,900 personnes devenaient affiliées au Centre de Loisirs qui compte actuellement plus de quarante sections ou activités régulières. Cette année près de 2,100 résidents ont acquis leur carte de membre et l'on peut considérer que c'est une réussite car la population de Terrebonne ne s'élève certainement pas à plus de 6,000 âmes.

ECOLE DE MONITEURS ET MONITRICES

Le Centre de Loisirs se prépare activement à recevoir les candidats à l'école de formation de moniteurs et de monitrices pour les diocèses de St-Jérôme, Valleyfield et Montréal. Cette école est organisée par la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de St-Jérôme par l'intermédiaire de la Fédération des Oeuvres de Loisirs de la province et en collaboration avec les Universités et le Service des cours de Culture Populaire du ministère de la Jeunesse. Les cours théoriques et pratiques seront enseignés au Centre, tandis que le coucher et les repas seront donnés au Séminaire des Pères du St-Sacrement.

LES MARCHANDS DE TERREBONNE LIVRENT UNE DURE LUTTE AVANT DE S'AVOUEUR VAINCUS

Le club Pont-Viau a réussi à battre les Marchands de Terrebonne dans la série semi-finale. Au dire des connaisseurs, cette série a été une des plus dures auxquelles il aient assistés. 5 parties ont été nécessaires pour causer l'élimination du Terrebonne. Les nôtres ont remporté la victoire à une occasion, perdu 2 parties et annulé l'autre. Nos représentants ont dû jouer cette série sans les services de leurs meilleurs joueurs. Pierre Galipeault, étant malade, était déjà hospitalisé depuis quelque temps. Les autres joueurs au rancart pour blessures subies au jeu: François Allard, blessé au dos, Gerry Talbot également blessé au dos.

Pour comble de malheur, Jean-Noël Héroux, le gardien de buts régulier de l'équipe, qui avait jusqu'à la dernière parti fourni de magnifiques performances, n'était pas en uniforme lors de cette dernière partie, soignant lui aussi des blessures aggravées au cours de cette série.

Voici maintenant la position finale des équipes lors de la saison

	P.J.	G.	P.	N.	Pts
MASCOUCHE	25	15	4	6	36
PONT-VIAU	24	14	7	3	31
BOISCLAIR AUTO	24	11	10	3	25
TERREBONNE	24	8	10	6	22
STE-DOROTHEE	24	7	14	3	17
STE-THERESE	23	5	14	4	13

Mlle Danielle Grenon à Télé-Métron



Jeudi le 22 mars prochain, la Reine de la Ligue de hockey Laurentides, Mlle Danielle Grenon sera interviewée à CFTM TV pour le bénéfice de ses concitoyens de Terrebonne et des sportifs des localités environnantes.

Danielle, fille de Raoul Grenon, citoyen avantageusement connu de notre ville, a été choisie parmi un groupe représentant chacune des villes faisant partie de cette Ligue de hockey.

Au cours de cette entrevue, Danielle parlera des activités de la Ligue des Laurentides et invitera tous les sportifs et sportives à assister à la grande soirée dansante du samedi 24 mars qui aura lieu à l'hôtel de ville de Terrebonne.

Au cours de cette soirée, les trophées seront présentés aux joueurs les ayant mérités. De plus, Danielle sera couronnée lors de cette grande veillée.

GLISSEZ, MORTELS...

Les gaietés de la publicité: dans un journal du comté, une grande annonce sur trois colonnes vantant les mérites de la bière C... , trônant et écrasant une autre annonce plus petite, sur... l'art de refuser, du comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme.

Il fait toujours bon de recevoir une carte postale des régions ensoleillées du sud surtout lorsqu'il fait une tempête de tous les diables et que la neige s'entasse jusqu'au rebord de nos fenêtres. Les amis qui ont la chance de se presser sur les plages de la Floride sont vraiment sans pitié.

Un journal "bleu" du comté se plaint de ne pas recevoir de publicité du gouvernement provincial. Il ne semblait pas se préoccuper de ce problème de la répartition alors qu'il publiait, il y a à peine deux ans, de longues pages d'annonces du Ministère du Travail alors que ses confrères n'avaient rien.

La Chambre des Notaires du Québec a maintenant une revue bien à elle qui s'intitule: "La Voix des Notaires" et qui est publiée une fois par mois. Dans la même

veine, savait-on que depuis Charles VII, le roi de Jeanne d'Arc, les notaires français ont le privilège fort enviable d'arborer les armes de France au fronton de leur demeure.

Il y avait réception pour les membres de la Garde d'Honneur St-Louis, dans la salle de l'école Notre-Dame récemment.

Le comité temporaire de la grille à Notre-Dame de l'Assomption sur le côté, demandera une chartre à Québec et sur réception de ce document, il y aura assemblée générale des membres.

On nous demande de signaler à l'attention du public que certains ex-membres de la Garde d'Honneur se font un point d'honneur de nuire à ce mouvement par des moyens qu'il est difficile de qualifier dans ce journal. Le conseil civil et l'état-major demandent que de tels agissements contraires à l'intérêt public soient discontinués.

Pour avoir réussi à éviter tout accident mortel de circulation au cours de 1961, S. H. le Maire et le Chef de police de notre ville ont été à l'honneur lors de l'assemblée annuelle des membres de la Ligue de Sécurité de la province. Un vote de félicitations a été offert au Chef de police lors de l'assemblée du Conseil, le 8 mars.

L'organisation de la bibliothèque municipale va petit train mais il se peut tout de même que l'inauguration officielle se fasse après Pâques. C'est l'abbé Germain Ouhart qui s'occupera de la régie interne et qui fera rapport au Conseil municipal.

Il est toujours intéressant d'entendre la lecture du rapport du Chef de la police au Conseil chaque mois. On sait ce qui se passe exactement dans ce service. Le Conseil a déjà essayé d'avoir un rapport du service de la Voirie, un des plus importants à la ville et celui qui grôte le plus sur le budget. On se souviendra que des formules spéciales avaient été imprimées pour les rapports de ce service et que le Conseil attend toujours le premier rapport. Nous espérons que le nouveau comité qui s'occupe de la voirie sera plus chanceux et que nous aurons bientôt l'avantage d'entendre la lecture du rapport de l'inspecteur municipal.

On demandait récemment à un ex-échevin qui se trouvait à l'assemblée du Conseil ses impressions de se trouver dans la salle au lieu de siéger. Un ancien échevin, aurait répondu celui-ci, porte un intérêt peu ordinaire aux délibérations et il est comme un ancien joueur de hockey sur le bord de la bande: il travaille autant que les joueurs!

Malgré une élection tapageuse, il semble que les animosités soient disparues, du moins à la table du Conseil; les échevins et le maire travaillent avec esprit de coopération oubliant les rancunes personnelles pour l'avancement du bien commun.

CLASSEMENT DES COMPTEURS DU CLUB DE TERREBONNE

LES MARCHANDS	P.J.	Buts	Ass.	Tot.
DAUNAIS ANDRE	24	26	14	40
PAQUETTE LUCIEN	17	10	21	31
GALPEAULT PIERRE	21	15	13	28
MARTEL ANDRE	21	8	13	21
LAVIGNE GILLES	22	6	13	19
DESFOSSÉS ROGER	9	5	9	14
ALLARD FRANCOIS	22	2	6	8
CLARK GILLES	23	1	6	7
LAPOINTE JACQUES	14	5	3	6
TURGEON ROBERT	21	1	4	5
CHOQUETTE BOB	18	1	5	6
TALBOT GERARD	8	2	2	4

Loisirs et Jeunesse

— LOISIR ET "HOBBY"
— LOISIR CREATEUR

"Le "hobby" s'apparente très facilement au loisir en ce sens qu'il est une forme même du loisir. Il se caractérise par son aspect manuel, car un "hobby" consiste surtout et avant tout en une occupation qui se rapporte plus au corps qu'à l'esprit, (bricolage, photographie, fabrication de modèles réduits, philatélie, etc.) Le "hobby" se distingue des autres formes du loisir par son caractère individuel; ce n'est pas ordinairement un loisir de groupe. Le "hobby" est enfin un loisir créateur.

Un loisir créateur est celui qui traduit la personnalité de l'adepte qui s'y consacre en une oeuvre concrète. L'individu qui s'adonne à la photographie, par exemple, accomplit un loisir créateur puisque tout en se distrayant, il crée quelque chose, une photo, qui reflète sa personnalité. De même pour le peintre: sa pensée se reflète sur sa création.

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

Le loisir procure donc une infinité de moyens pour occuper nos moments libres et nous n'avons que l'embarras du choix, à nous de choisir."

BIERES

TOUTES LES MARQUES

NO. 6-8641

EPICERIE RESTAURANT

Rodolphe

LAVERDURE

75 St-Pierre Terrebonne

Service Complet d'IMPRIMERIE

- Cartes d'affaires
- Entêtes de lettres
- Circulaires
- Enveloppes, Etc.

PAPETERIE et ARTICLES de BUREAU sur commande

IMPRIMERIE

COMMODORE ENRG

Albert Daigle, prop.

33 ST-FRANCOIS

666-3746



GARAGE ERNEST LEROUX

Représentant autorisé

Tous genres de réparations d'autos et de camion Accessoires authentiques — Pneus "Firestone"

53 MASSON, TERREBONNE NO. 6-4111

BIERE PORTER

NO. 6-8047

Livraison gratuite

ANDRE MESSIER

Epicerie - Boucherie - Restaurant

215, GAGNON, TERREBONNE

Le magasin du chic... à prix raisonnables...

TÉL. NO 6-3102

Chez OSCAR

MERCERIE POUR HOMMES LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS

Spécialité: — Habits faits sur mesures

70, rue ST-PIERRE TERREBONNE

NO 6-3532

Les Sables des Mille-Iles Ltée

SABLE — GRAVIER

Station de Service Supertest

8 CHAPLEAU, TERREBONNE

NO. 6-3527

— MENUISERIE GENERALE —

LEOPOLD LIMOGES & FILS LIMITEE

PORTES — CHASSIS — MOULURES

91 Montée Masson, TERREBONNE

CADEAUX POUR TOUTES OCCASIONS

Montres Longines - Bulova - Gladstone - Cyma

Spécialité

Réparation de montres dans notre atelier

G. Ricard & Fils

Horlogers - Bijoutiers

Watchmakers - Jewellers

NO 6-3065

37 Ste-Marie,

DIAMANTS

25%

D'ESCOMPTE

TERREBONNE

Laiterie Jean-Paul Clark

LAIT PASTEURISE et HOMOGENEISE

CREME PASTEURISEE

— LIVRAISON A DOMICILE —

7, rue Comtois TERREBONNE TÉL. NO 6-3362

NO 6-8223

J. ROCH BEAUDOIN

CONTRACTEUR GENERAL

Résidentiel — Industriel

34 ST-SACREMENT, TERREBONNE

VOYEZ VOS EPARGNES S'EMPILER RAPIDEMENT !



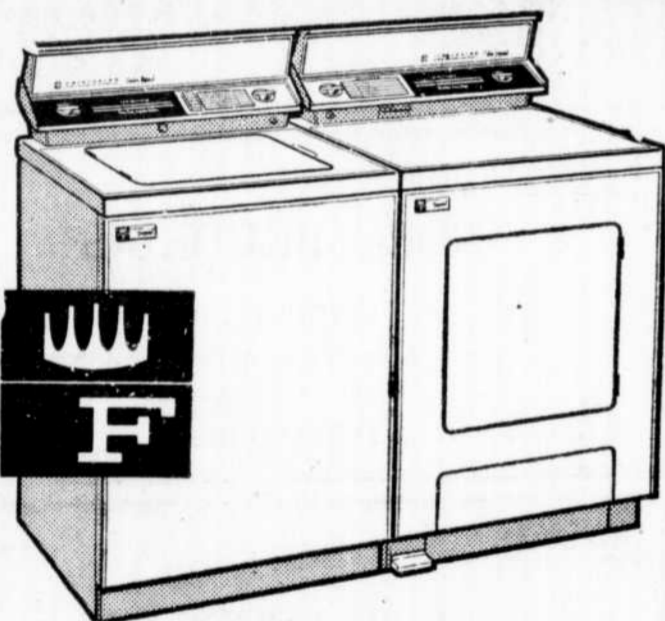
C'est une formule bien simple: des dépôts réguliers vous assureront en peu de temps une somme importante.

Pourquoi ne pas commencer cette semaine à la

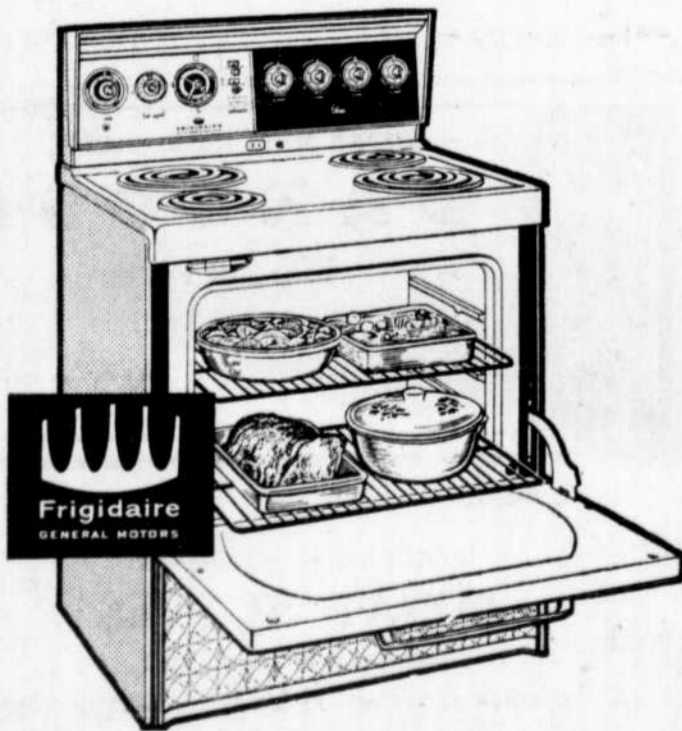
CAISSE POPULAIRE DE TERREBONNE

Lundi, Mercredi, Vendredi: 7 à 8.30 p.m.
23 rue Masson NO. 6-3203

INTÉRÊT sur épargne 2 1/2% plus assurance



FRIGIDAIRE VOUS OFFRE UN CHOIX SPECIAL DE LAVEUSES ET SECHEUSES



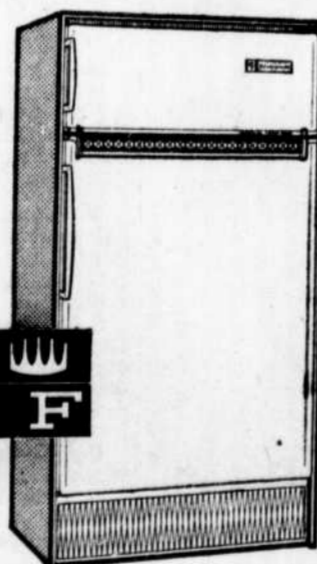
POELE ELECTRIQUE FRIGIDAIRE PRIX DES PLUS ABORDABLES

VENTE FRIGIDAIRE

QUELQUES MODELES 1961

A GRANDE ECONOMIE

Il nous faut l'espace libre pour les modèles 1962



• TERMES FACILES
• SERVICE ASSURE PAR VENDEUR AUTORISE

Avant d'acheter venez nous consulter...

VOYEZ-LES CHEZ

ROSAIRE CHARBONNEAU

68 ST-PIERRE

TERREBONNE

NO. 6-4441

Elections à l'Association des Assureurs-Vie des Laurentides

Au tableau d'honneur

ECOLE SECONDAIRE ST-LOUIS

Bulletins de janvier-février
9ème Année A: Robert Lavigne, Gilles Bouchard et André Ouimet.

9ème Année B: Pierre Richard, André Alarie et Jean-Marc Lauzon.

8ème Année A: Philippe Richard, Pierre Dion et Réal Lortie.

8ème Année B: Claude Charron, André Larivière et Robert Boutin.

7ème Année A: Yves Hudon, Normand Briand et Jean-Guy Grenon.

7ème Année B: Yves Briand, Richard Limoges et Réjean Murray.

7ème Année C: Ghislain Biledeau, Jean-Claude Raymond et Richard Daunais.

6ème Année A: Gilles Chiasson, Roger Savoie et Yvan Lachapelle.

6ème Année B: Normand Forget, Guy Groulx et Gilles Noël.

6ème Année C: Michel Beaupré, Serge Bélisle et Eric St-Louis.

5ème Année A: Richard Gouger, Réal Robert et Jean-Pierre Jean-son.

5ème Année B: Jean-Claude Richard, Donald Richer et Serge Ouimet.

5ème Année C: Marc Gilbert, Yvan Clark et Lionel Renaud.

5ème Année D: Pierre Martin, Christian Lépine et Claude Sanscartier.

4ème Année A: Michel Paquin, Marcellin Dugré et Michel Ca-dieux.

4ème Année B: Gilles Lavigne, René Janelle et Michel Paquet.

Les 10e et 11e années ont reçu leurs bulletins le 23 février.

M. Gratton, c.s.v., directeur.

Conseil de la Paroisse

Séance du 5 mars

PRESENTS: S. H. le maire Alfred Alexander; MM. Gabriel Lamoureux, C.-E. Sicard, Jean-Pierre Meunier, Roland Proulx, Louis-Gilles Ouimet et Jean Rivet, conseillers; secrétaire, Me Jacques Joubert, N. P.

Nous soulignons que le secrétaire-trésorier remet à chaque conseiller, avant la séance, une copie du procès-verbal de l'assemblée précédente. C'est là une excellente habitude qui permet aux édiles de se familiariser avec la procédure des assemblées et de suivre de près la bonne marche des affaires municipales.

Le conseil a consacré plusieurs minutes de l'assemblée à entendre le récit de "l'incendie" du dimanche 4 mars alors que trois enfants ont péri, suffoqués par l'âtre fumé de la demeure de leurs parents. C'est le propriétaire de cette maison, M. Alph. Lefebvre qui a fait le récit très vivant. Il a relevé les nombreuses fautes parues dans les journaux de Montréal à ce sujet. Il n'y a pas eu de feu et la maison d'ailleurs n'a pas été rasée au sol comme on l'a laissé entendre. En écoutant ce récit, nous nous sommes demandé s'il n'y avait pas eu négligence coupable de la part des parents et des voisins. Certains voisins ne se sont même pas dérangés pour prêter main-forte aux victimes. Notons aussi le fait que le beau-père de M. Lefebvre, M. Arthur Florent, âgé de 78 ans, a réussi à sortir les enfants de la maison. Il convenait de souligner ici ce geste de civisme doublement méritoire de la part d'un homme de cet âge.

A la suite de ce malheureux accident du 4 mars, le conseil a pris la résolution, afin de mieux prévenir ces sinistres, de faire connaître à la population de la paroisse comment on peut rejoindre les conseillers et le maire. Un des contribuables présents à l'assemblée, M. Jean-Luc Desjardins, propriétaire de JLD Supermarket, a offert de payer pour l'impression de 1,000 petites cartes qui seront distribuées en même temps que les factures de taxes.

La Cité de Ste-Thérèse avise le conseil qu'elle est prête à garantir le service de sa brigade des incendies moyennant le tarif de \$150 pour la première heure et \$100 pour toute heure supplémentaire. Une résolution sera envoyée à Ste-Thérèse à cet effet.

Le ministre des Affaires municipales avise le conseil que la période des travaux d'hiver sera prolongée jusqu'au 31 mai prochain. Le conseiller Lamoureux a demandé que lecture soit faite aux assemblées des copies de lettres envoyées par le secrétaire.

M. Hébert, propriétaire de la paroisse, avise officiellement le conseil qu'il paye taxe mais que son nom n'apparaît pas sur le rôle d'évaluation, ce qui lui cause du tort pour son crédit. De plus il demande au conseil que la montée Pincourt ainsi que les rangs nord et sud de la paroisse soient mieux identifiés sur les routes.

Une demande du Bureau touristique et Economique des Laurentides n'a pas trouvé d'écho auprès du conseil. La cotisation du conseil était fixée à \$75. Une autre demande du comité du Prêt d'honneur du diocèse fera l'objet d'une rencontre avec les dirigeants de ce comité.

Le conseil demandera à son conseiller juridique sa facture pour l'année 1961. Malgré de nombreuses demandes, celles-ci sont restées lettre morte.

En voyage cet été

M. et Mme Elias Michel, propriétaires de "Chez Michel" projettent de se rendre cet été au Liban, lieu de naissance de M. Michel. Nous aurons d'autres renseignements à ce propos dans nos prochaines éditions.

Le Dr Gauthier et les secrets de l'hivernage

Le docteur vétérinaire, M. Rosaire Gauthier, notre concitoyen, n'a pas chômé cet hiver. Il a visité régulièrement les 350 trotteurs et ambulateurs qui ont hiverné à Blue Bonnets.

"Ils seront en bonne condition physique lorsque le signal du premier départ sera donné au parc Richelieu le 7 avril prochain", a déclaré le docteur Gauthier au représentant d'un quotidien de Montréal récemment.

Au cours de l'hiver, le vétérinaire surveille l'alimentation et la santé des chevaux, leur compte sanguin, prescrit du fer et des vitamines, examine les dentures, etc. Il lime les dents coupantes qui peuvent infliger des blessures à l'intérieur de la gueule des chevaux. Parfois il doit faire des extractions.

Selon notre concitoyen, les chevaux qui s'entraînent à Blue Bonnet font déjà preuve de vitesse: il y en a qui ont été chronométrés en 2.30.

Au tableau d'honneur

ECOLE SECONDAIRE ST-LOUIS

Bulletins de janvier-février

11ème Année: Marcel Léveillé, Jacques Lachapelle et Robert Lauzon.

10ème Année A: Claude Chartrand, Jean-Pierre Côté et Clément Vaillancourt.

10ème Année B: Serge Fortin, Raymond Thérien et Gilles Vaillancourt.

M. Gratton, c.s.v., directeur.

Nomination de la Brasserie Molson du Québec Ltée



M. ZOTIQUE LESPERANCE
La nomination de Zotique Lesperance au poste d'adjoint au président de la nouvelle compagnie établie sous le nom de La Brasserie Molson du Québec Limitée, est annoncée par le sénateur Hartland de M. Molson, président de la compagnie. M. Lesperance, qui a commencé sa carrière comme rédacteur et commentateur sportif, a rempli depuis 1945 les fonctions de gérant de la promotion des ventes, gérant général des ventes et directeur des relations extérieures de la Brasserie Molson de la division du Québec.

ICI ET LA!

Sauvé Construction Limitée nous avise que cette compagnie a obtenu le contrat général pour la construction de l'église de Saint-François (Arèsville).

Nous avons reçu une lettre signée "Un ancien qui a dû abandonner ses études à (Séminaire de) Ste-Thérèse, faute d'argent". Comme l'envoyeur ne s'est pas identifié comme c'est de mise dans tout journal qui se respecte, il nous est impossible de publier cette mise au point. Cet être voudra donc bien communiquer avec nous et nous pourrions alors publier sa lettre. A noter qu'il n'est pas nécessaire que le nom apparaisse dans le journal mais il faut que le signataire soit connu du directeur du journal.

M. Roger Léveillé qui vient de remettre son permis de taxi à la Ville, est maintenant à l'emploi de la Laiterie Raymond de Lachenaie.

La ville de St-François n'a vraiment pas à se plaindre de la belle publicité qu'elle reçoit dans le NOUVEAU JOURNAL. Ainsi lors de la levée de la première pelle-tée de terre sur le site du futur hôtel de ville, un photographe était sur les lieux et un article accompagnait la photo sur ce journal de Montréal.

Après une élection essoufflante, la vie continue. Nos édiles sont actuellement à l'oeuvre pour servir la population. Nous avons vu et constaté l'intérêt du peuple de chez nous pour la chose municipale. Verrons-nous maintenant beaucoup de gens s'intéresser à la vie publique? Aurons-nous des assistances plus nombreuses aux séances du Conseil? Les meilleurs cabaleurs devraient pousser la concendance jusqu'à se rendre à l'hôtel de ville pour être en mesure de savoir sur quel fauteuil s'assoient leurs représentants. Comme le disait un citoyen: si tous les gens suivaient la chose publique, c'est-à-dire les assemblées comme il serait facile de faire une élection. Au moins il serait plus facile de porter un jugement quand il s'agit de voter. Avec le temps, ça viendra.

Le quartier St-Louis verra sans doute un regain dans la construction au cours des prochains mois. On nous informe qu'un entrepreneur de chez nous doit ériger sept maisons sur la rue L.H. Desjardins. De plus, les travaux d'égouts et d'aqueduc étant terminés sur la rue Léopold-Lachapelle, il sera plus invitant pour ceux qui possèdent des lots de se construire bientôt.

L'Harmonie de Terrebonne veut encore cette année faire de la publicité de bon aloi à notre ville en donnant des concerts à l'extérieur. Dimanche le 18 février, nos musiciens sont allés se faire entendre à Boscoville.

Le social des Filles d'Isabelle de samedi le 17 février fut un grand succès. Il y avait foule. Avec cet encouragement, l'organisme poursuivra ses oeuvres de bienfaisance chez nous.

Le journal LA PRESSE du lundi 19 février, nous montrait de belles photos du festival du Séminaire St-Sacrement.

Les cours de préparation au mariage organisés par l'abbé Germain Ouimet, sont bien suivis. Il est agréable de constater que M. le vicairé reçoit une très belle coopération. M. L.-P. Raymond donnait un cours en janvier alors que M. Louis Asselin en donnait un récemment.

Au programme des "Insolences d'une Caméra", il y a quelques semaines, nous avons pu voir M. Gérard Gascon, Ing. P., au service de la ville de Montréal, alors qu'il était dans un avion le conduisant en Europe.

Les étrangers sont émerveillés de constater comment nos routes sont bien entretenues ici. Ce qui prouve que le service de la Voirie ne néglige rien pour procurer des rues sans bosses ni glace trop épaisse aux automobilistes.

Vendredi soir le 23 février, M. Louis Asselin, alors qu'il revenait de Montréal, via le boulevard Pie IX, a été frappé par une automobile qui n'a pas fait l'arrêt réglementaire. Le station-wagon a été fortement endommagé. Le conducteur de l'autre auto a dû être hospitalisé.

Nos édiles font parler d'eux dans un grand quotidien de la métropole. On rapportait récemment une déclaration à l'emporte-pièce d'un échevin. Si nos journaux locaux rapportaient les choses de la sorte, ils seraient montrés du doigt.

Président de la Chambre de Commerce régionale

PREMIERE REUNION A TERREBONNE LE 11 AVRIL



M. Jean-Marc Fontaine,

a été élu président du conseil exécutif de la nouvelle Chambre de Commerce régionale d'Argenteuil-Terrebonne - Deux-Montagnes, au cours d'une réunion des représentants de neuf Chambres tenue à Rosemère récemment.

Les autres officiers nommés sont MM. Clément Legault, de Ste-Scholastique, 1er vice-président; Gaston Leclerc, de Lachute, 2ème vice-président; et Jean-Luc Bertrand, de Ste-Thérèse, secrétaire-trésorier.

A cette importante réunion de fondation, on remarquait des représentants des Chambres de Commerce de neuf localités: St-André Est, Lachute, St-Jérôme, St-Janvier, Ste-Thérèse, Bois-des-Filion, St-Eustache, Ste-Scholastique et Terrebonne.

Ces Chambres de Commerce appartiennent toutes jusqu'à maintenant à un district connu sous le nom de section des Mille-Isles. Aujourd'hui divisée, ce sera l'une la section Argenteuil - Terrebonne - Deux-Montagnes et l'autre, section de l'Île Jésus.

Attention parents... Allocations et bourses d'étude

Gratuité scolaire:

Au cours secondaire, la Commission scolaire à laquelle appartient l'élève inscrit versera au collège fréquenté les frais d'inscription et de scolarité exigés par le collège jusqu'à concurrence de \$200.00 par année.

Avant le 1er juin, les parents doivent avertir le secrétaire-trésorier de leur Commission scolaire de leur intention d'inscrire leur enfant au Séminaire.

Avant le 1er août, les parents doivent fournir au même secrétaire-trésorier un certificat attestant que leur fils est inscrit au Séminaire.

Le certificat est fourni par le Séminaire. On peut aussi obtenir la formule d'avis chez le secrétaire-trésorier de sa Commission scolaire.

Gratuité des manuels:

Le Séminaire a tenu à faire bénéficier les élèves du cours secondaire de la gratuité des manuels scolaires. A cet effet, la Commission scolaire versera au Séminaire un montant de \$12.00 par élève.

Allocation scolaire:

Les parents des élèves âgés de 16 ou 17 ans peuvent obtenir du Ministère de la Famille et du Bien-Être Social une allocation mensuelle de \$10.00.

Il suffit d'en faire la demande en écrivant à la Commission des Allocations Sociales du Québec, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q., dans les quatre mois qui précèdent l'âge de 16 ans.

Bourses:

Les étudiants du cours collégial peuvent bénéficier des bourses d'études supérieures offertes par le Ministère de la Jeunesse. Ces bourses ne seront accordées que si la situation financière de la famille le justifie. De la somme offerte, 60% sera accordé à titre gratuit et 40% à titre de prêt remboursable deux ans après l'achèvement des études à un taux d'intérêt de 3% à compter seulement de cette date d'échéance.

On peut obtenir les formules de demande de bourse en s'adressant au Ministère de la Jeunesse, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q.

RAPPORTS D'IMPOT SUR LE REVENU. Pour particuliers et commerçants. Tarif raisonnable. Longue expérience à votre service. S'ad. tous les soirs excepté le dimanche à Augustin Charpeau, 117, St-Louis, NO. 6-8229.

Mlle Lucile Leclerc de la rue Masson, a dû, à cause de l'état de santé de sa mère, quitter son emploi au bureau de la Canada Flushwood Door Mfg Ltd. Elle était employée de cette maison depuis près de huit années. Ses compagnons de travail et la direction de la Compagnie ont organisé une petite fête d'adieu le 6 mars dernier.

Toujours un bon service de 2 heures

- NETTOYAGE
- PRESSAGE
- REPARATIONS
- ENTREPOSAGE

NETTOYEUR TERREBONNE CLEANER

L. Caron, prop.

40 LEPAGE

NO. 6 -3744 -3745



LOUISE... AU CANAL 7



Nos concitoyens de Terrebonne seront heureux d'apprendre que LOUISE peut être entendue les mercredi et vendredi de chaque semaine de midi à midi trente au canal 7, avec l'ensemble de Paul Lemire.

Louise a débuté à la radio au programme Excel et gagna une montre comme premier prix. Elle prit part ensuite à plusieurs soirées organisées par des industries locales. Guidée par des gens sérieux, elle poursuivit ses études de chant avec Marie Letourneau et Antoinette Brouillette, mère de Michel Brouillette, chef d'orchestre réputé. Elle suivit des cours de solfège avec Réa-Lenssens à l'Université McGill et des cours de piano avec Me Auguste Décarie, puis étudia l'art dramatique avec Mme Jean-Louis Audet.

Elle participa au concours de Miss Cinéma ce qui lui permit de participer à plusieurs émissions avec Roger Baulu à CKVL. L'année dernière elle remporta un grand succès à la radio sur fréquence modulée, programme animé par Jacques Côtard. Par la suite elle délaissa le classement pour la chansonnette et fit partie d'une troupe et débuta au cabaret. On peut maintenant la voir au canal 7 et aussi à l'hôtel Mont-Lieu à St-Eustache, toutes les fins de semaine, avec son propre ensemble. Louise endiguera bientôt plusieurs de ses propres compositions. Nous encourageons nos lecteurs à voir et entendre Louise et surtout à lui marquer leur appréciation. Louise est notre concitoyenne et nous sommes fiers de votre succès... Louis Deschênes.



HEROUX & FILS INC.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHASSIS CADRAGES, PLINTHE, MOULURE

"Panneaux de tous genres et toutes dimensions"

USINE NO. 6-3061

4 rue LANGLOIS

RESIDENCE NO. 6-3592

TERREBONNE



Canuel Automobile Enrg.

Agent autorisé

OLDSMOBILE - CHEVROLET - Camions Chevrolet

Lucien Canuel Terrebonne Tél. NO 6-3766

R. COTE

ENTREPRENEUR LICENCIE

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - BRULEURS

Estimation gratuite sans aucune obligation

68, STE-MARIE TERREBONNE NO 6-3155

Téléphone Bell NO. 6-8022

EPHRAIM RAYMOND

BOULANGERIE - PATISSERIE

Pains - Gâteaux - Bonbons - Chocolats

Engrais Alimentaire - Matériaux de Construction

Grain - Moulée Balancée - Ciment - Planche Murale

Plywood

Maison établie en 1918

233 ST-LOUIS,

TERREBONNE



au Québec la VIE a ses bons moments et MOLSON les rend meilleurs!

Le bien le plus important qu'un homme puisse posséder : DES ASSURANCES SUFFISANTES

CELUI QUI LES TRANSIGERA POUR VOUS

YVON DESPATIE

105 ST-LOUIS,

COURTIER EN ASSURANCES

NO. 6-3871



La Semaine de l'Education à Terrebonne

Participation enthousiasme des éducateurs et des parents



(Photo Studio Richard)

Les invités de la table d'honneur lors du banquet de clôture à la salle de l'école Notre-Dame. De g. à dr. M. Philippe Sanscartier, commissaire, Mlle Anna Gélinas, Mme Sanscartier, R. S. Ste-Flaviennne, supérieure, Mme C. A. Roberge, R. S. Ste-Adeline, directrice, Me Léopold Gravel, N.P., président de la C. S. M. C. A. Roberge, inspecteur d'écoles, M. le chanoine R. Joly, curé, M. G. St-Onge, conférencier, Mlle Lise Houle, présidente de l'Association, R. F. Gratton, c.s.v., directeur, Mme Gravel, R. S. St-Paulin, directrice, M. et Mme Jean-Paul Allard, commissaire, Mlle Louise Diamond, Ont aussi assisté: M. Achille Lachapelle, commissaire, Mme Joseph Dancose, M. et Mme Raymond Rouleau, absents lors de la photo.

Les buts de l'éducation dans une société libre

M. C.-A. ROBERGE, Inspecteur des écoles pour le district, a prononcé, mercredi le 7 mars, une magistrale conférence au Centre de Loisirs, dans le cadre de la semaine de l'Education ici. Environ 300 personnes ont assisté à la soirée qui était agrémente d'un film.



M. l'inspecteur a développé le thème de la semaine de l'Education: les buts de l'éducation dans une société libre. Il a fait appel à plusieurs autorités en la matière et a dit que l'éducation consistait en un équilibre chez l'enfant qui conduit à la perfection morale, intellectuelle et physique. "Il faut éduquer les jeunes des générations actuelles et futures à mieux organiser leur vie et leur monde que vous et moi avons fait."

En résumé, l'élève intelligent devient un distrait, un paresseux qui aurait pu faire les 7 années du primaire en 5 ou 6 ans alors que les lents prennent au moins 8 ans sinon 9 ans pour réussir.

Le conférencier a demandé que le système d'éducation soit établi en deux paliers: 1) l'éducation générale de base qui donne les connaissances fondamentales; 2) l'éducation pratique ou la formation professionnelle. Il a noté que notre système d'éducation n'est ni le meilleur au monde ni le pire et que nous ne sommes pas 50 ans en arrière en matière d'éducation.

M. St-Onge a aussi demandé aux titulaires de classes que le système des récompenses soit reparté en plusieurs groupes afin que tous les élèves aient leur chance. Cela fera sans doute luire les yeux de certains élèves qui n'ont plus cette espérance.

Le conférencier a été présenté par Mlle Lise Houle, présidente de l'Association et remercié par M. Jean-Claude Vaillancourt.

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE DU 8 MARS

Engagement de constable: Sur recommandation du Chef de la police, le constable Guy Lorrain a été engagé en permanence. Proposition Després-Fontaine.

Travaux pour Industrial Steel: Cette compagnie a accepté que les employés municipaux fassent les travaux d'aqueduc nécessaires jusqu'à concurrence de \$405, suivant estimé de l'ingénieur A. Troitier. Le Conseil fera ces travaux mais chargera tout montant additionnel s'il y a lieu. Cette eau servira aux giclers automatiques.

Incendies dans la paroisse: Le Conseil prend note et transmet les noms des personnes qui seront autorisées à commander les pompiers de notre ville en cas d'incendie dans la Paroisse St-Louis.

Inspection au pont: L'équipe de la Canadian Structural Steel Works a fait l'expertise nécessaire au pont et le travail sera fait à des tarifs déterminés. Proposition Béllisle-Lachapelle.

Soumission pour bois: Ste-Thérèse Lumber, Terrebonne Lumber, Thibault & Desjardins et Jacques Lavoie ont été demandés pour soumissionner sur 4,500 pieds d'épinette No 1 pour remplacer certaines parties du pont. Demande de soumission pour la séance de lundi prochain, 19 mars.

Permis de taxi: M. René Daunais a demandé et obtenu le permis disponible pour un taxi sur proposition Béllisle-Després.

Pour la bibliothèque: Des soumissions seront ouvertes à la séance du 19 pour de la tuile pour le plancher de la bibliothèque. Le Conseil, sur proposition Lachapelle-Béllisle, a acheté des Ateliers des Soudes-Muets des étagères métalliques ajustables pour loger les livres. Coût: \$227.10. De plus une somme de \$500, a été allouée à la J.O.C.F. et à l'abbé Germain Ouimet pour l'achat de livres, sur présentation de factures à la ville. Une demande sera faite au secrétaire de la province pour des livres.

Fumée et suie: Spear Packing, rues St-André et Ste-Marie, a été mis en demeure d'enrayer la nuisance de la fumée et de la suie qui s'échappe de la cheminée de cette usine qui appartient à M. Léon Charron. Une lettre sera envoyée recommandant la pose d'un grillage et ce travail devra être exécuté dans les huit jours. Proposition Daunais-Després.

Route améliorée: L'échevin Daunais, appuyé par l'échevin Paquin, a demandé que le Conseil recommande l'établissement par Québec d'une route 29 améliorée, de l'autoroute des Laurentides à Terrebonne, au moins.

Plantation d'arbres: Le gouvernement provincial mettra à Terrebonne ce printemps près de 400 arbres et les plantera lui-même aux endroits désirés. Le comité de police et l'inspecteur s'occuperont de la question.

"Ménage" à l'Hotel de Ville:

Ce ne sera pas trop tôt! On enlèvera enfin des murs de la salle des délibérations les panneaux "acoustiques" qui déparent l'apparence et on fera un gros ménage. Une suggestion: pendant qu'on y est, ne serait-il pas possible d'avoir deux fauteuils un peu plus confortables pour les journalistes, en avant de la salle avec une petite table...

Nos échevins et le "Futur": L'échevin Paquin a prôné l'établissement d'une taxe de vente de 2% et a donné avis de motion à cet effet. Il a aussi suggéré l'établissement d'un mur de soutènement sur la rivière, entre les deux ponts afin d'établir un parc dans le quartier St-Joseph.

L'échevin Daunais voudrait un plan d'ensemble et des estimés prévoyant une esthétique générale. Il a réclamé des estimés pour tous les travaux.

L'échevin Fontaine a demandé que le budget soit présenté dès la séance du 4 avril.

L'échevin Després a dit qu'il était en faveur d'un mur de soutènement mais qu'il faudrait d'abord l'avis des propriétaires concernés.

L'échevin Lachapelle a proposé que demande soit faite au gouvernement pour savoir où passera le nouveau pont et la route afin de faire zoner les territoires concernés. Appuyé par M. Fontaine.

L'eau: Le Conseil a consacré plusieurs minutes à la question de l'eau, des sources et de leur calibrage. S. H. le Maire a dit qu'il s'agissait là de la plus importante question de l'heure.

Echange: Pas celui de Claudel! Plus prosaïquement il s'agit des travaux à payer par les riverains. L'échevin Daunais a demandé que des

estimés soient faits avant d'entreprendre les travaux. Les échevins Lachapelle et Després ont rétorqué que les Conseils précédents avaient toujours agi dans ce sens-là. M. Paquin a demandé que le Conseil étudie d'abord ses revenus et pense aux dépenses ensuite. De toute manière le Conseil semble convaincu qu'il faudra bien déterminer un jour ou l'autre quand les travaux devront être chargés aux propriétaires. Nous comprenons les travaux de certains trottoirs.

Ajournement de la séance au 19 mars.

A. JOBIN
 EPICIER
 BOUCHER

FRUITS
 LEGUMES

**BIERE
 et PORTER**

Livraison rapide
 et gratuite

NO. 6-8280

12 rue Belcourt,
 TERREBONNE

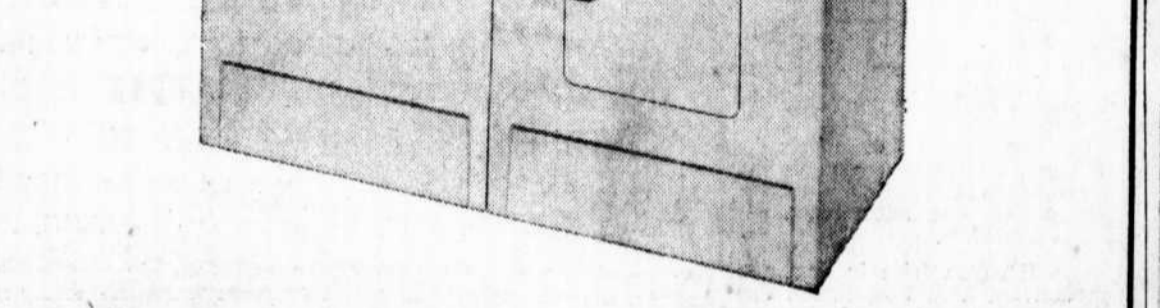
La mission première de l'école: développer chaque enfant

"Ce sera la première mission de l'école de développer chaque enfant car celui-ci a le droit strict de développer toutes les possibilités qu'il possède". C'est ainsi qu'on peut résumer la pensée-maitresse de la conférence que prononçait M. Gérard St-Onge, licencié en psychologie, au banquet de clôture de la semaine de l'éducation à Terrebonne, jeudi, le 8 mars dernier à l'école Notre-Dame. Les membres de la Commission scolaire, les autorités religieuses de la paroisse, M. l'inspecteur C.-A. Roberge et le corps professoral au complet assistaient à cet entretien fort intéressant.

M. St-Onge, l'invité de l'Association des instituteurs et institutrices laïques de Terrebonne-Sud, a abordé son sujet avec autorité et a voulu d'abord créer des problèmes à nos commissaires d'écoles et aux titulaires. Ses idées, notons-le immédiatement, comportent une bonne part d'idéalisme mais c'est encore avec des idées qu'on mène le monde, n'est-ce pas?

Il a développé le thème des potentialités chez les enfants qui possèdent tous, à un degré différent des aptitudes, des possibilités qu'il importe de développer afin de les amener à la société, non pas en nivelant ce potentiel mais pour présenter des adultes différents.

Le conférencier verrait l'école idéale dès la première année, avec des "classes" différentes d'élèves: les premiers de classe, les normaux et les derniers de classe. Les premiers s'incorporent difficilement aux autres car ils comprennent du premier jet et distraient les autres; ils feront partie, souvent d'une élite intellectuelle plus tard et n'auront pas été habitués à un



SOLDE D'APPAREILS *Inglis*
 à très bas prix

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE
 "INGLIS LIBERATOR 1962"
 Capacité 10 lb de linge sec

- Réglage de remplissage
- 5 réglages de température d'eau de rinçage et de lavage
- Deux cycles de lavage pour les différents tissus
- L'eau du lavage et du rinçage n'est pas évacuée à travers le linge
- Garantie de 5 ans et un an à domicile

Dimensions: largeur 29", hauteur 36", profondeur 25 1/2".

SPÉCIAL \$224.50
 Rég. \$339.50

SECHEUSE AUTOMATIQUE
 "INGLIS LIBERATOR 1962"

- 2 réglages de température
- Le brassage et la chaleur s'arrêtent automatiquement quand la porte s'ouvre
- Filtre à charpie
- Capacité jusqu'à 20 lb de linge humide
- Garantie d'un an contre toutes défectosités du manufacturier

Dimensions: 29" x 36" x 25 1/2".

Rég. \$239.50
 SPÉCIAL \$154.50

Voyez ces aubaines incomparables Conditions faciles si désiré

ROSAIRE CHARBONNEAU
 Marchand autorisé "INGLIS" pour la région

68 RUE ST-PIERRE TERREBONNE NO. 6-4441

Ouverture bientôt 109 Masson

"Le Rendez-vous"
 Bar - Salon — Licence complète

Où vous pourrez rencontrer vos amis dans une ambiance agréable.

Chez FERNANDE
 Salle à manger — Vos boissons favorites

LIVRAISON GRATUITE
 DE VOS PLATS PREFERES

107 Masson Terrebonne NO. 6-9037

La nouvelle Volkswagen 1500 à Terrebonne



La toute nouvelle Volkswagen "1500" présentée ici par M. Alfred Alexander, propriétaire d'Alexander Motors Ltd, à gauche sur notre document. M. André Grenon, gérant du bureau, est à droite. On lira avec intérêt l'article sur la toute nouvelle auto VW.

M. Alfred Alexander, propriétaire de Alexander Motors Ltd, annonce que dès la mi-avril, la nouvelle Volkswagen 1500 sera en montre à son établissement de la Montée Pincourt. Nous avons eu la chance de voir le démonstrateur qui était disponible pour une semaine seulement et le public pourra se rendre compte d'après la photographie combien la VW 1500 est différente de sa cadette.

Son empatement reste le même mais sa longueur hors-tout est supérieure de six pouces alors que sa largeur est de trois pouces de plus que la VW standard.

Côté mécanique, la "1500" est mue par un quatre cylindres à plat, installé à l'arrière et refroidi à l'air. Son poids de 1,980 livres devrait lui donner une proportion poids-puissance un peu supérieure à celle de la VW normale; en fait sa vitesse de pointe passe de 72 m/h à 78 m/h.

L'apparence, autant pour la carrosserie que pour l'intérieur, semble avoir été conçue à partir d'une idée maîtresse: la sobriété presque dépouillée qui, bien qu'élegante, ne se démodera pratiquement pas. Le tableau de bord illustre bien ce point. Tous les contrôles (compteurs de vitesse, d'essence et montre électrique) sont encastrés dans trois nacelles sous les yeux du conducteur. A leur gauche, une rangée de boutons-pressoir pour les essuie-glaces, les phares et le lave-glaces. A leur droite, trois manettes jumelées pour la chauffette et l'entrée d'air frais.

M. Alexander recevra une consignation de VW 1500 à la mi-avril et le public pourra voir cette petite merveille de mécanique. Elle ne sera pas disponible en grande quantité du moins au cours des prochaines années. Des mécaniciens entraînés et qui ont suivi un cours spécial pour la "1500" assureront le service impeccable de Alexander Motors Ltd. De plus, une commande est déjà placée qui assurera toutes les pièces nécessaires à la "1500" avant que celle-ci soit livrée à la clientèle.

Agent Canada Pair' NO. 6-3333

FERRONNERIE

M. JACQUES Limitée
 QUINCAILLERIE — FERRONNERIE

Matériaux de construction

Location de sableuse et polisseuse à planchers

Angle St-Pierre et Ste-Marie, TERREBONNE

VOYEZ DES AUJOURD'HUI...

VOLKSWAGEN

LA VOITURE POUR TOUTE LA FAMILLE

Vous n'en croirez pas vos yeux. Si la mécanique vous intéresse, nous vous montrerons les exclusivités de la Volkswagen. Si l'économie est votre qualité première, vous voudrez posséder la Volkswagen. Et il y a des centaines d'autres raisons d'acheter dès maintenant... la VOLKSWAGEN!

EN MONTRE : DE MERVEILLEUX CAMIONS VOLKSWAGEN

Alexander MOTORS LTD

VENTE et SERVICE de VOLKSWAGEN

NO. 6-3782

Terrebonne — Pincourt Road